



iram

2023

RAPPORT ANNUEL

Sommaire

✱ NOTRE IDENTITÉ ET NOTRE APPROCHE

Une expertise indépendante, éthique et exigeante	4
Organigramme de l'équipe.....	6
Mettre les innovations technologiques au service du travail de terrain	7
Une démarche et des moyens au service de notre mission de recherche-action	8
Capitaliser, échanger et débattre en réseaux	10
L'Iram, co-rédacteur en chef de la revue <i>Grain de sel</i> aux côtés d'Inter-réseaux	11

✱ PANORAMA GLOBAL DES ACTIVITÉS 2023

12

✱ NOS ACTIVITÉS, PAR AXE STRUCTURANT

Contribuer au renforcement de la durabilité et de la résilience des systèmes de productions	14
Contribuer au renforcement de la durabilité et de la résilience des systèmes pastoraux	17
Contribuer à protéger les populations vulnérables des risques alimentaires et nutritionnels	20
Contribuer à un développement et un aménagement plus durable et concerté des territoires	23
Soutenir la viabilité de filières porteuses de progrès sociaux, économiques et environnementaux	27
Lutter contre les inégalités liées au genre et à la jeunesse	30
Appui aux stratégies et instruments de coopération	33

✱ RAPPORT FINANCIER

35

✱ PARTENAIRES

37

✱ NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

38

Éditorial

L'année 2023 a été marquée par une accélération des bouleversements environnementaux, liés notamment au changement climatique, ainsi que par l'amplification de nombreux conflits et tensions géopolitiques. Les crises sociales et environnementales s'entrecroisent, avec une forte progression de l'insécurité alimentaire, tandis que les libertés démocratiques sont de plus en plus menacées par la poussée des régimes autoritaires.

A son échelle d'intervention, l'action de l'Iram s'inscrit dans ce contexte pour accompagner ses partenaires et les populations face à ces nombreux défis. La durabilité environnementale, économique et sociale des systèmes alimentaires fait partie de ces enjeux essentiels, à l'heure où les modèles dominants de développement agricole basés sur une forte artificialisation ont montré leurs limites.

L'appui aux transitions agroécologiques est un axe majeur inscrit dans le projet de l'Iram depuis 2021 et de nombreuses activités ont été menées récemment sur cette thématique, parmi les plus emblématiques : renouvellement du conseil agricole dans les pays de la Cedeao, programme sur la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest, appui aux filières agroécologiques à Madagascar. L'Iram a pu mobiliser une expérience de longue date acquise par l'équipe sur la valorisation des pratiques de terrain et des savoir-faire locaux, la participation et l'inclusion des publics vulnérables dans les processus de décision et l'approche territoriale du développement agricole.

La journée d'études organisée le 29 juin 2023 a permis de capitaliser et de mettre en débat les stratégies et outils pour accompagner ces transitions agroécologiques. Cette dynamique collective est particulièrement mobilisatrice pour l'équipe salariée et les membres bénévoles de l'Association, permettant d'approfondir ensemble ce sujet. Suite à cette journée, l'Iram s'est associé à Inter-réseaux Développement rural pour piloter, produire et diffuser un numéro de la revue *Grain de sel* (cf. page 11).

L'Iram a également financé, sur ressources propres, un projet de recherche-action sur la réduction des pesticides dans les périmètres maraîchers des membres de la Fédération des paysans du Fouta Djallon, confirmant la croissance alarmante de l'utilisation toxique de pesticides mais ouvrant aussi la voie à des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la santé humaine et animale (cf. page 8).

Dans le même temps, l'Iram s'est lancé sur la préparation d'une stratégie de maîtrise de son empreinte environnementale. Ces réflexions se sont appuyées sur le Groupe Initiatives, notamment lors de sa journée d'études consacrée aux enjeux et pratiques de responsabilité climatique des organisations, à laquelle l'Iram a contribué (cf. page 10). En 2024, la poursuite de ces travaux par l'Iram fera l'objet d'un appui de Coordination Sud.

En parallèle de ces activités relatives aux défis climatiques et environnementaux, l'équipe salariée et les membres de l'Association ont poursuivi le chantier au long cours sur l'histoire et les mémoires de l'Iram, ainsi qu'un travail de prospective lancé fin 2021 visant à nourrir la rénovation du projet Iram en 2025. Ces deux processus nous invitent à réfléchir au devenir de notre structure, mais aussi au sens de nos actions et à l'évolution de nos métiers compte tenu des défis environnementaux, économiques, sécuritaires, politiques et sociaux, mais aussi des évolutions portant sur les relations politiques et diplomatiques françaises et plus globalement l'écosystème de la coopération.

Dans ce contexte, l'Iram tente d'accroître la diversification géographique de ses activités. En 2023, nous avons notamment poursuivi le développement de nos activités en Afrique australe et dans l'Océan Indien, en Asie du Sud-Est, en Afrique Centrale, et en Polynésie. Une mission de prospection a été réalisée en Tunisie, et l'Iram a commencé à mieux se structurer pour permettre le développement d'une partie de ses activités en France, et capitaliser sur ses tentatives à ce sujet.

Isabelle DROY,
PRÉSIDENTE DE L'IRAM

Une expertise indépendante, éthique et exigeante

L'**Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram)** est un bureau d'études associatif travaillant dans le domaine de la coopération internationale depuis 1957. À travers ce terme s'exprime un des traits forts de l'identité de l'Iram : la volonté d'associer une expertise indépendante, éthique et exigeante pour un monde plus juste et solidaire.

Notre priorité est de renforcer les capacités des acteurs et des institutions que nous accompagnons. Aussi nous attachons une importance majeure à l'appui aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies et des politiques publiques, ainsi qu'à la construction de dispositifs de services au profit des acteurs locaux.

GOVERNANCE ET ÉQUIPE

Le groupe Iram est organisé selon une **structure duale** constituée d'une société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU), Iram Développement, dont l'actionnaire unique est l'association Iram. Le groupe Iram fonde son identité sur un modèle de **gouvernance collective et participative**, impliquant les membres de l'association et les salariés de la SASU.

L'ASSOCIATION

L'association Iram porte le projet associatif du Groupe et veille à sa mise en œuvre. Elle est composée de trois instances. **L'Assemblée générale**, rassemblant 102 membres, se réunit annuellement pour définir les orientations stratégiques et adopter les rapports statutaires. En 2023, six personnes ont rejoint l'assemblée générale : Daniela Durán Cid et Agathe Noblet en tant que membres associées; David Cohen-Solal, Léa Graafland, Youssef Makrouf et Robin Petit-Roulet de l'équipe salariée.

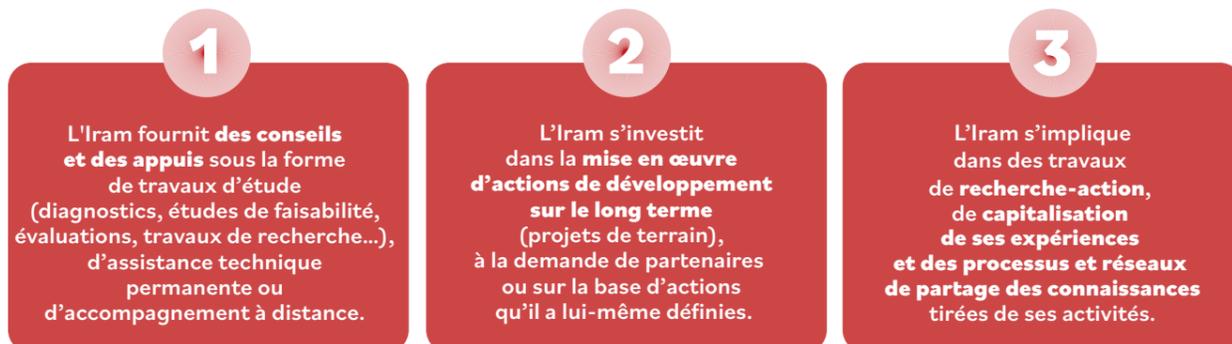
Un **Conseil d'administration** est élu par l'AG tous les quatre ans, il joue un rôle de suivi rapproché des activités du groupe et de vigilance, par le biais d'appui-conseil, de soutien à certains chantiers, d'animation de l'association, mais aussi en exerçant une veille sur les activités entreprises par le groupe. Sa composition a été renouvelée lors de l'Assemblée générale du 27 juin 2023.

Le **Conseil d'analyse stratégique** apporte un regard plus externe sur des enjeux liés à nos contextes

L'action de l'Iram porte sur trois grands enjeux :



L'Iram agit selon trois grandes modalités :



Pour mettre en œuvre cet accompagnement, l'Iram s'appuie sur trois grands principes fondamentaux :



et domaines d'intervention et renforce la fonction de veille du conseil d'administration.

LE BUREAU D'ÉTUDE ET L'ÉQUIPE SALARIÉE

Iram développement est l'entité économique qui emploie l'ensemble de l'équipe, et ainsi soutient la mise en œuvre du projet associatif. Le collectif de l'équipe salariée est décisionnaire au sujet de la direction, du programme de mise en œuvre du projet associatif, et de l'ensemble des choix et orientations importantes pour le bureau d'étude. L'équipe salariée est composée en 2023 de 40 personnes, dont 11 assurant les fonctions d'appui. Elle est soutenue par un réseau d'experts indépendants dont certains en accompagnement des actions de terrain pluriannuelles.

En 2023, l'équipe a été rejointe par Claire Ficini sur les enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle et par Cédric Bernard sur les questions liées au pastoralisme et à l'élevage. Jonathan Lepilliez, qui travaillait jusqu'alors dans le service administratif et financier, a intégré l'équipe en charge des questions de financement agricole et rural. Maria-Antonietta Maneschi a été recrutée comme assistante de recherche. Enfin, Frédéric Bunge a quitté l'Iram pour rejoindre Amnesty International France en tant que Directeur administratif et financier. Lors de ses treize années au sein de l'Iram, il a largement contribué au renforcement de l'équipe et des outils au service d'une gestion solide et pérenne de la structure. Robin Lesage a repris le poste de Responsable administratif et financier.

LES MEMBRES DU CA DE L'IRAM



PRÉSIDENTE : Isabelle Droy

TRÉSORIER : Gilles Goldstein

SECRÉTAIRE : Agnès Lambert

MEMBRES ASSOCIÉS :

Pascal Babin, Etienne Beaudoux, Benoît Lallau, Damien Mermet, Jean-Michel Sourisseau

MEMBRES PROFESSIONNELS :

Ferroudja Aber, François Doligez, Laurent Liagre, Claire-Isabelle Rousseau (suppléante) et Laure Steer

En 2023, l'Iram a également eu la chance de bénéficier de l'appui précieux de plusieurs personnes stagiaires ou bénévoles : Louis Chapotin sur la communication externe et les activités associatives de l'Iram; Zoé Guillaume pour la préparation de notre journée d'études; Manon Milet pour des travaux sur les dynamiques alimentaires et nutritionnelles en Ethiopie et à Djibouti; et Claire Fleuret pour une analyse bibliométrique sur les qualificatifs de l'orpaillage dans la recherche scientifique. ✨

Mettre les innovations technologiques au service du travail de terrain

L'Iram a consolidé ces dernières années son approche en matière de collecte de données, valorisant ainsi les complémentarités des approches dites quantitatives et qualitatives. L'Iram a aussi investi dans le développement de compétences, d'outils et de méthodes en matière d'analyse spatiale, télédétection et cartographies interactives.

Dans les années 1970-80, l'Iram a contribué aux réflexions du groupe de recherche pour l'Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain (AMIRA), porté principalement par l'Insee, l'Orstom et le ministère de la Coopération.

Les travaux de ce groupe portaient sur les statistiques socio-économiques du développement, sous un angle pluridisciplinaire innovant cherchant à valoriser les complémentarités des approches dites quantitatives et qualitatives. Ainsi, les approches qualitatives, réalisées sur de petits échantillons raisonnés avec des questionnaires ouverts, permettent de saisir les nuances fines d'une situation donnée en laissant la possibilité de découvrir, et de réorienter les investigations en cours ; les approches quantitatives quant à elles permettent de réaliser des généralisations vérifiables à partir d'échantillons importants et statistiquement représentatifs.

30 ans plus tard, l'Iram persiste dans cette recherche d'équilibre entre ces approches complémentaires tout en les rapprochant des outils contemporains (numérique).

Depuis 2018, l'Iram appuie la direction de l'Agriculture de Polynésie française (DAG) et a dans ce cadre accompagné, avec l'appui d'AgroParisTech, la réalisation de 10 diagnostics agraires dans les différents archipels du territoire. Ce travail qualitatif, aboutissant à l'élaboration d'une typologie des systèmes de production, a servi de base en 2024 à l'élaboration d'un questionnaire pour la réalisation d'une enquête auprès de 600 producteurs de cultures vivrières en vue d'approvisionner les cantines scolaires en substitution des produits importés, objectif du programme « TAVIVAT » porté par la DAG et financé par la Banque des Territoires.

La réalisation des enquêtes sur tablettes numériques début 2024 a permis d'analyser les données collectées au fil des enquêtes, via des tableaux de bords dynamiques.

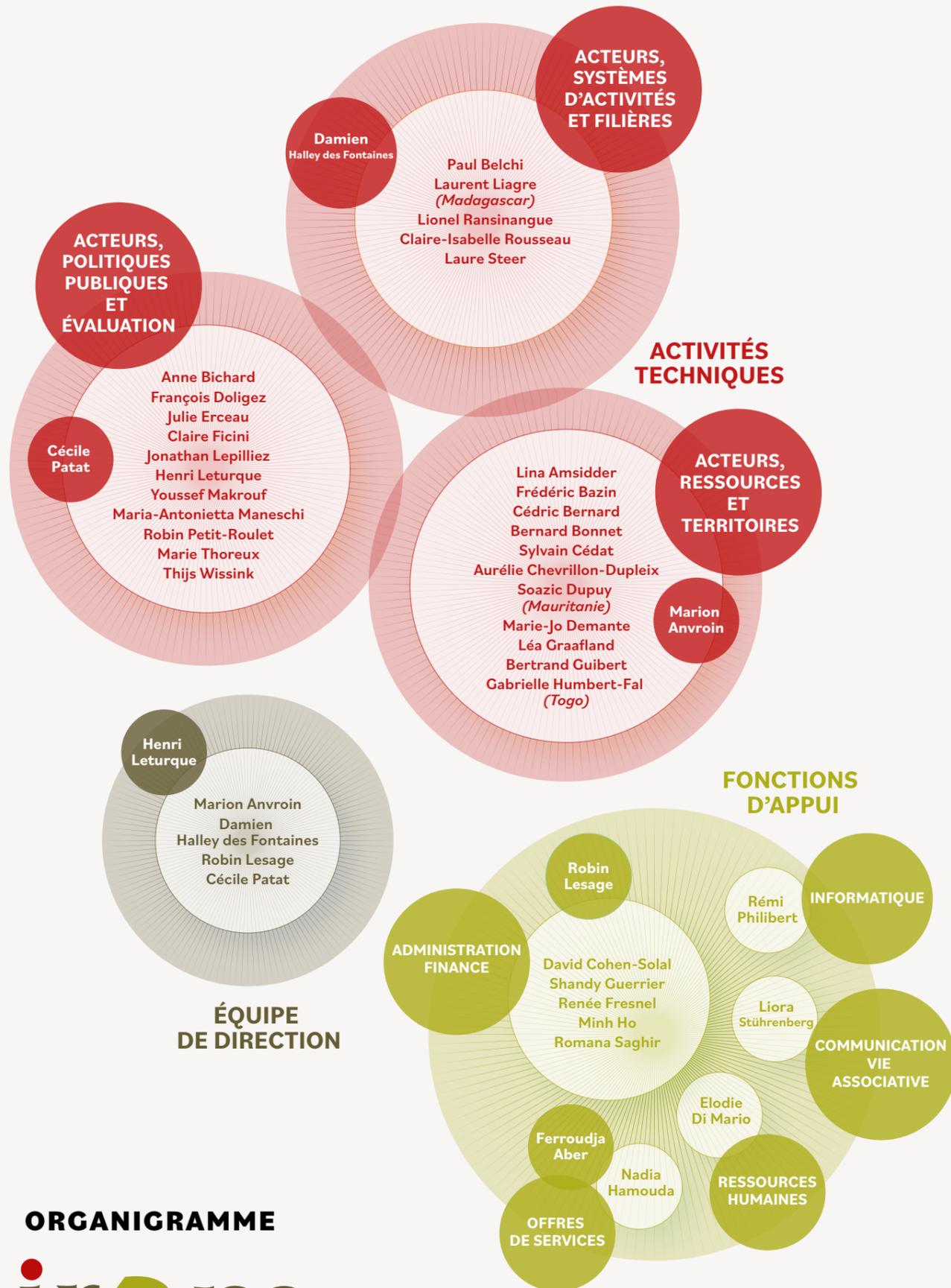


Réalisation d'une enquête auprès d'un producteur de cultures vivrières en vue d'approvisionner les cantines scolaires en substitution des produits importés, en Polynésie française, dans le cadre du projet TAVIVAT. © François Doligez (Iram)

Cette démarche a permis de présenter l'analyse des données dès la finalisation des dernières enquêtes de terrain qui ont eu lieu quelques jours avant la restitution.

L'Iram a entrepris une démarche similaire sur d'autres terrains d'études : à l'occasion de la réalisation de diagnostics agraires conduits dans six Provinces de République démocratique du Congo (cf. page 26) ; lors de l'étude de référence du projet « Transhumance pacifique et inclusive dans la région du lac Tchad » financé par la GIZ visant à documenter les axes de transhumances transfrontalières ; et enfin aux Comores, dans le cadre d'une cartographie des acteurs des filières Vanille, Ylang-Ylang et Girofle.

L'Iram a également investi ces deux dernières années dans le développement de compétences, d'outils et de méthodes en matière d'analyse spatiale et télédétection ainsi qu'en termes de cartographies interactives à des fins de capitalisation (cf. pages 15 et 24), de suivi-évaluation ou encore d'outils d'aide à la décision, notamment sur l'hydraulique pastorale au Sahel (pasteau-sahel.org).



Une démarche et des moyens au service de notre mission de recherche-action



Campement d'un groupe d'éleveurs Peuls installés à proximité du village de Wotoro pour se protéger de la pression des groupes armés. © Lina Amsidder (Iram)

L'Iram privilégie une approche d'intervention fondée sur la construction de connaissances, la formulation de propositions et l'élaboration de références à partir de pratiques ancrées sur le terrain et de relations de partenariats établies dans la durée.

Cette approche suppose une posture « d'organisation apprenante » s'appuyant sur les savoir-faire acquis depuis plus de 65 ans, la formation de l'équipe salariée, des échanges avec une diversité de partenaires, ainsi que sur une démarche et des moyens au service de la recherche-action.

Cette mission de recherche-action nous permet d'innover et de participer à la construction d'autres voies de développement dans les pays où nous travaillons. Depuis 2018, l'Iram déclare du crédit impôt recherche ; c'est en particulier ce levier financier ainsi que le budget associatif dédié au projet Iram qui nous permettent de déployer nos activités de recherche-action. Depuis 2022, l'Iram finance ainsi, sur ressources propres, des activités de recherche et d'innovations en lien avec ses activités techniques.

Les projets de recherche sont proposés par l'équipe salariée de l'Iram, en lien avec nos partenaires et les membres de l'association. Ces projets sont examinés par le Conseil d'administration de l'Iram qui en valide le financement. Deux propositions ont été retenues selon ce mécanisme et mises en œuvre au cours de l'année 2023.

Depuis 2022, l'Iram finance sur ses ressources propres des projets de recherche-action, qui lui permettent d'innover, d'approfondir avec ses partenaires de longue date des questions jugées prioritaires et de participer à la construction et au partage de connaissances.

Le premier projet porte sur les trajectoires de groupes de pasteurs mobiles soumis à l'insécurité dans les espaces transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Au Niger, plusieurs séances de travail ont été effectuées à distance sur le suivi des trajectoires de mobilité de deux groupes de pasteurs et un atelier a permis à plusieurs leaders de partager leurs perceptions des évolutions des conditions de la mobilité depuis la sécheresse de 1984 ainsi que de l'avenir de la jeunesse pastorale. En République centrafricaine, des entretiens auprès de plusieurs ardo ont été réalisés, portant, entre autres, sur la question des stratégies de négociation et d'alliances et des liens socio-économiques intra- et inter-communautaires dans un contexte marqué par l'insécurité.

Au terme de la lecture des trajectoires de ces groupes d'éleveurs subissant de plein fouet l'insécurité dans les espaces pastoraux d'Afrique de l'Ouest et du centre, plusieurs enseignements transversaux ont été tirés. Malgré les pertes humaines et des animaux subies par ces groupes, ils démontrent une forte capacité à s'adapter et éviter les zones d'insécurité et de conflits, au prix parfois de la migration vers des écosystèmes défavorables à l'élevage, notamment bovin. Par ailleurs, ces groupes font preuve de savoir-faire précieux dans la construction et le renouvellement des alliances et la négociation qui leur permettent de réorganiser les itinéraires de mobilité avec l'objectif de protéger famille et troupeau nourricier. L'examen de ces trajectoires a permis de documenter des formes de solidarités existantes entre communautés pastorales et sédentaires, chrétiennes et musulmanes, très souvent ignorées. Alors que la littérature sur la cartographie des conflits dits entre agriculteurs et éleveurs domine largement, force est de constater que ce type de solidarité peut demeurer très fort au moment des conflits socio-politiques.

INTERROGER ET METTRE EN DÉBAT NOS PRATIQUES PAR LES FORMATIONS

Plusieurs membres de l'équipe salariée interviennent au sein de différentes universités et écoles. Cette implication nous permet d'analyser et d'interroger nos pratiques et nos thématiques de travail.

- Cerdi - Université de Clermont Ferrand, Master Analyse économique et développement international : Animation d'un module sur la gestion décentralisée des ressources naturelles (M2)
- Institut d'études politiques de Lille, dans le cadre de la 5^e année « Paix, Action humanitaire et Développement » : Intervention sur le développement local et la méthodologie de diagnostic de territoires.
- Istom, dans le cadre du DA « Développement agricole, Territoires et Transitions » (5^e année), deux salariés de l'Iram interviennent sur le cycle de projets.
- Montpellier AgroParisTech ENGREF Montpellier : Animation d'un module sur la formulation et l'évaluation de projets de développement et de gestion des ressources naturelles ; Formation GEEFT Gestion de l'Environnement et des Ecosystèmes Forestiers tropicaux.

- Sciences Po Paris, PSIA, Ecole d'affaires internationales : coordination, avec le Cirad, d'un séminaire sur les politiques publiques et les enjeux agricoles en Afrique Subsaharienne.

- Université de Lille - Master Ingénierie du développement et des projets humanitaires : une salariée intervient sur la gestion du cycle du projet

- Université Paris I / IEDES, Masters Développement local et Interventions en zones de crise et post-crise : des salariés de l'Iram sont intervenus dans le cadre de cours associant théorie et pratique sur le diagnostic de territoire et sur l'aspect financier et procédural de la réponse à l'appel à projet.

- Université de Rennes, Master Analyse de projets de développement durable : intervention sur la planification de projet

- Université de Versailles - Saint Quentin, Master économie et évaluation du développement et de la soutenabilité : une salariée intervient sur l'évaluation des projets de développement local.

Le second projet porte sur la réduction des pesticides dans les périmètres maraichers des membres de la Fédération des paysans du Fouta Djallon en Guinée Conakry. Pour son démarrage, une convention a été signée avec la Fédération, l'ensemble du protocole d'enquêtes a été revu et des questionnaires auprès des producteurs et des commerçants de pesticides ont été élaborés.

Après la réalisation de l'enquête et l'analyse de ses données, la mise en discussion des résultats lors de l'atelier de restitution en septembre 2023 a permis une prise de conscience de la Fédération sur l'importance et la dangerosité des pesticides utilisés dont la provenance (marchés et boutiquiers locaux) n'est pas contrôlée ; sur le manque d'information et de connaissances de la part de ses membres ; et, enfin, sur les risques associés aux pratiques agricoles en termes de santé humaine et d'environnement.

Les discussions ont permis d'ouvrir des perspectives de partenariat avec la recherche, en particulier entre la Fédération et l'Université de Conakry pour développer des protocoles d'expérimentation de biopesticides alternatifs. Sont également apparus des verrous

techniques et économiques pour faire évoluer les systèmes de grandes cultures de pomme de terre, avec des ruptures radicales à faire pour une transition agroécologique efficace : arrêt de la culture de pomme de terre en saison des pluies, association de cultures au sein des parcelles, assolement et rotation des cultures pour éviter la succession (pommes de terre ou solanacées) et l'infestation des sols dans la durée, etc.

Ces deux projets ont fait l'objet de communications, par exemple lors des Journées du développement organisées par ATM en mai 2024. Ils nourrissent également nos réflexions internes et nos approches méthodologiques.

Deux autres projets de recherche ont été lancés début 2024 : le premier sur la gouvernance des marchés à bétail et leur rôle dans l'économie locale en zone sahélienne ; le second sur les effets du soutien à des jeunes femmes et hommes porteurs de projets sur leur trajectoire et sur le développement des territoires en République centrafricaine (voir aussi page 24 et 31).

Ci-dessus : périmètre maraîcher des membres de la Fédération des paysans du Fouta Djallon en Guinée. © François Doligez (Iram)

Capitaliser, échanger et débattre en réseaux

L'Iram participe à de nombreux réseaux qui lui permettent de capitaliser, discuter et enrichir ses expériences. En 2023, outre son partenariat avec Inter-réseaux (cf. page de droite), l'Iram a animé plusieurs cycles d'échanges du Groupe initiatives (Gi).

Coordonnée par le Gret et l'Iram, la journée d'étude du 17 janvier 2023 portait sur les pratiques et positionnements des acteurs de développement sur les terrains en situation de conflits. A partir de l'analyse d'actions de développement menées dans différents pays par les organisations du Gi, la nature et les évolutions de nos partenariats, l'adaptation de nos méthodes, mais aussi notre légitimité à intervenir ont été questionnées.

Le 20 septembre 2023, c'est une journée sur la responsabilité climatique des organisations (RCO) qui était organisée. Quelles bonnes pratiques partager entre nos organisations et encourager? Quels financements et accompagnements imaginer pour la mise en œuvre de nos stratégies de responsabilité climatique? L'Iram a contribué à cette journée pilotée par

Fresque du Climat organisée à l'Iram Montpellier en 2023. Lancé au sein de l'équipe salariée en 2022, le groupe de travail Empreinte environnementale anime des réflexions internes; propose des évolutions des pratiques en termes de gestion de l'énergie, des déchets ou encore de mobilités. En 2024, un bilan carbone de l'Iram sera approfondi, et une stratégie globale en matière de responsabilité climatique sera élaborée.



le Gret et le Geres, en présentant la démarche mise en œuvre depuis fin 2022 pour définir collectivement une stratégie RCO.

Enfin, l'Iram a animé le processus de capitalisation des pratiques des membres du Gi travaillant sur les filières et de la gestion de la qualité au Cambodge. Des ateliers d'échanges, des visites de projets et un séminaire à Phnom Penh réunissant plus de 70 personnes ont abouti à la publication d'une analyse transversale et de synthèses par études de cas.

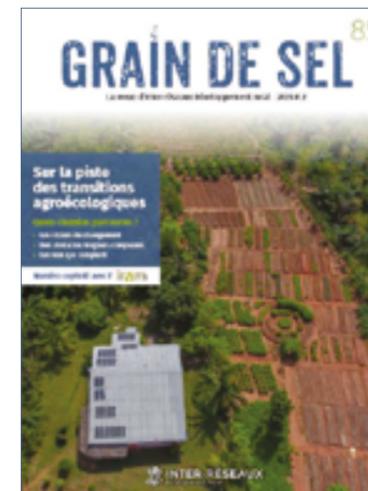
En 2023, l'Iram a organisé deux journées d'étude.

La première a rassemblé une soixantaine de participants le 8 février 2023 à Bangui. Organisée avec l'ONG Echelle Appui au développement et l'Université de Bangui, elle était consacrée aux enjeux du développement économique et de la cohésion sociale en République centrafricaine. Cette journée a permis d'examiner la question de la contribution des projets d'appui au développement économique local au rétablissement des liens sociaux dans les zones rurales en période de turbulence.

La seconde a eu lieu le 29 juin 2023 à Paris. Rassemblant plus de 200 personnes, elle a mis en discussion les stratégies et outils pour accompagner les transitions agroécologiques. Des interventions sur les systèmes agropastoraux sahéliens et maraîchers périurbains ont permis d'aborder certaines controverses comme la place de l'élevage ou des intrants chimiques dans les transitions agroécologiques. Le rôle des structures intermédiaires (dispositifs de conseil, de financement et de commercialisation) ainsi que les modalités d'intégration des enjeux de transition agroécologique dans les politiques publiques ont aussi été discutés.

Les synthèses et interventions de ces deux journées sont sur le site de l'Iram : www.iram-fr.org/journees-etudes.html.

L'Iram, co-rédacteur en chef de la revue *Grain de sel* aux côtés d'Inter-réseaux



Couverture du *Grain de sel* n°85, publié début 2024 et à télécharger ici : irdev.org/4aa56Bf.

En 2023, l'Iram s'est associé à Inter-réseaux Développement rural pour la réalisation commune d'une édition de la revue *Grain de sel* consacrée aux transitions agroécologiques. Ce partenariat très riche nous a permis de valoriser et de prolonger les réflexions de notre journée d'études du 29 juin 2023.

L'Iram est membre depuis 2012 d'Inter-réseaux, dont François Doligez a assuré la Présidence jusqu'en juin 2021. Depuis, Damien Halley des Fontaines représente l'Iram au sein du conseil d'administration de ce réseau d'organisations et de personnes issues de plusieurs pays d'Afrique et d'Europe.

La revue *Grain de sel*, publiée depuis 1996, est au cœur de la mission d'information, de mise en débat et d'échanges d'Inter-réseaux. Sa vocation est de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux du développement agricole et rural en Afrique et de rendre compte des débats animant le secteur. À l'image d'Inter-réseaux, chaque numéro est construit de façon participative et son comité de rédaction composé d'acteurs africains et européens d'horizons divers.

En 2023, l'Iram s'est associé à Inter-réseaux pour la réalisation d'une édition de la revue *Grain de sel* consacrée aux transitions agroécologiques. Ce partenariat très riche nous a permis de valoriser et de prolonger les réflexions de notre journée d'études du 29 juin 2023 (cf. page de gauche).

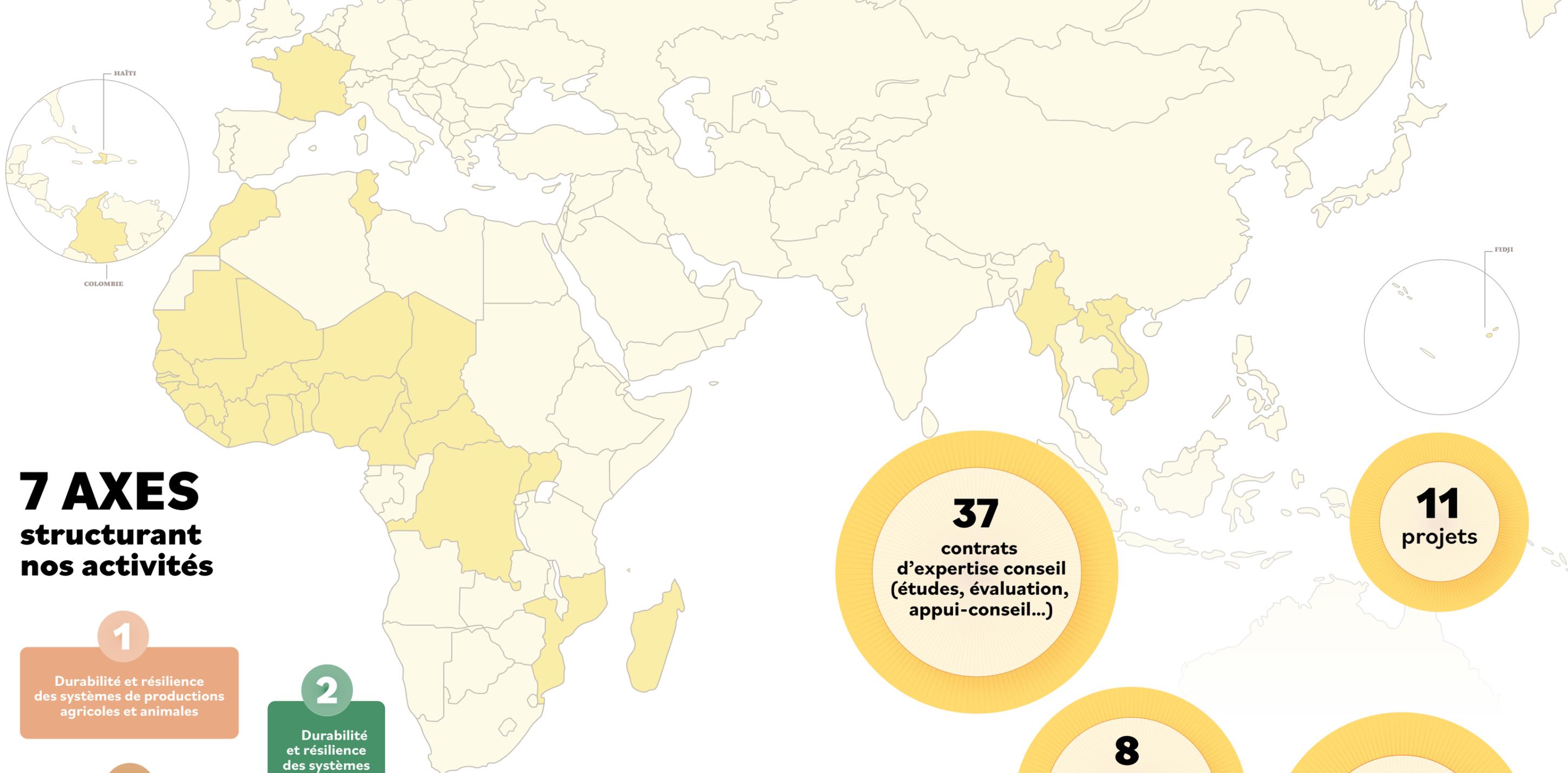
Il a aussi permis à Inter-réseaux de poursuivre les débats ouverts dans le *Grain de sel* n°63 paru il y a bientôt 10 ans, en septembre 2014. Depuis, les crises

environnementales se sont aggravées (érosion de la biodiversité, changement climatique) et la nécessité de s'engager dans une transition agroécologique est désormais reconnue par de nombreux acteurs, politiques, opérateurs ou consommateurs.

Ce numéro de *Grain de sel* aborde le chemin parcouru et les évolutions en cours dans les approches d'appui à la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il expose les enjeux d'accroissement de la productivité de pratiques agroécologiques face aux controverses existantes, présente les innovations qui fonctionnent, notamment financières, raconte la reconnaissance du rôle et de la place des femmes, mais analyse aussi les problèmes non résolus, notamment relatifs au foncier, pour un changement d'échelle.

Des chiffres sur l'utilisation toxique des pesticides présagent d'une crise sanitaire silencieuse. Les récentes évolutions défavorables aux modèles d'élevage transhumant, pourtant plus respectueux des équilibres agroécologiques, témoignent également du succès encore prégnant de modèles d'intensification dont les risques pour la santé, l'environnement mais aussi le bien-être des éleveurs et de leurs animaux ne sont plus à démontrer.

Ce numéro étudie enfin le rôle essentiel des conseils agricoles et donne la parole aux alliances de la société civile qui tentent d'influencer les politiques publiques. Il met aussi en avant le rôle de la recherche-action déployée en partenariat avec les organisations paysannes pour fournir aux décideurs les preuves de la performance des pratiques agroécologiques à différentes échelles.



7 AXES structurant nos activités

1

Durabilité et résilience
des systèmes de productions
agricoles et animales

2

Durabilité
et résilience
des systèmes
pastoraux

3

Contribuer à protéger
les populations vulnérables
des risques alimentaires
et nutritionnels

4

Développement et aménagement
durable et concerté des territoires

5

Viabilité de filières porteuses
de progrès sociaux, économiques
et environnementaux

6

Lutte contre les inégalités
liées au genre et à la jeunesse

7

Appui aux stratégies
et instruments
de coopération

37

contrats
d'expertise conseil
(études, évaluation,
appui-conseil...)

11

projets

8

contrats
d'assistance
technique long
terme

2

projets de
recherche-action

37 PAYS D'INTERVENTIONS

1

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTIONS

En 2023, les activités d'appui à la transition agroécologique ont continué d'être majeures ; ce thème a aussi été au cœur de notre Journée d'études 2023 et de la réalisation d'un numéro de la revue *Grain de sel* avec Inter-réseaux (cf. pages 10 et 11). Les activités sur les services agricoles (financement, conseil, irrigation...) se sont poursuivies.

AFRIQUE DE L'OUEST

- **Projet Renouveler les services de conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne (Acotaf), (2020-2023).**
- **Partenaires :** Cirad, Inter-réseaux, RESCAR-AOC
- **Financement :** ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

FRANCE

- **Diagnostics agraires et études pour actualiser la connaissance de terrain des systèmes de production dans les différents archipels de la Polynésie française, (2023-2024).**
- **Partenaires :** Direction de l'Agriculture de la Polynésie française
- **Financement :** AgroParisTech

CEDAO

- **Assistance technique du Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest, visant à accompagner les exploitations familiales vers une transition agroécologique et alimenter les concertations pour l'élaboration de politiques publiques favorables à la promotion de l'agroécologie, (2018-2024).**
- **Partenaires :** AVSF (chef de file), Inades Formation
- **Financement :** AFD et Union européenne

GUINÉE

- **Assistance technique du Projet d'appui aux systèmes d'activités rizicoles en territoires de mangrove (Saritem), (2019-2022).**
- **Partenaires :** BRLi (chef de file)
- **Financement :** AFD

NIGER

- **Programme de Promotion de l'agriculture Productive (PROMAP), (2019-2023).**
- **Partenaires :** ECO (Chef de file) - AFCI
- **Financement :** GIZ

GUINÉE

- **Formation des cadres de Guinée à l'agroécologie.**
- **Partenaires :** Réseau National des la société civile pour l'Environnement et le Développement Durable
- **Financement :** Ambassade de France en Guinée et Sierra Leone (SCAC)

MAURITANIE

- **Assistance technique du projet intégré de valorisation des ressources en eau dans les deux Hodhs en Mauritanie, (2022-2023).**
- **Partenaires :** IGIP
- **Financement :** AFD

SÉNÉGAL

- **Évaluation du projet d'accès aux services et structuration des exploitations familiales d'élevage mis en œuvre par le Gret, (2023).**
- **Financement :** AFD

MAURITANIE

- **Appui à l'élaboration de la Stratégie nationale Biodiversité, (2023).**
- **Financement :** GIZ

CAMBODGE

- **Évaluation du projet Agriculture paysanne semi-intensive peu consommatrice d'intrants au Cambodge, (2023-2024).**
- **Partenaires :** Artefact
- **Financement :** F3E

GUINÉE

- **Recherche-action sur la réduction des pesticides dans les périmètres maraîchers des membres de la Fédération des paysans du Fouta Djallon, (2023-2024).**
- **Partenaires :** CCFD - Terre Solidaire, Fédération des paysans du Fouta Djallon
- **Financement :** Iram

NIGER

- **Appui au développement d'activités rurales (pôles ruraux) et au financement des filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua au Niger, (2018-2023).**
- **Partenaires :** ECO Consult - RAIL
- **Financement :** AFD, Union européenne

→ Le projet Pôles Ruraux : pour le développement du secteur agricole au Niger

Le projet d'appui au développement d'activités rurales et au financement des filières agricoles dans les régions de Tahoua et d'Agadez (projet Pôles Ruraux ou PPR) s'est clôturé en juin 2023 après six années de mise en œuvre dans les régions d'Agadez et de Tahoua au Niger.

Depuis 2017, l'Iram, avec ses partenaires Rail, ECO Consult et Inter-Archi, assurent l'assistance technique du projet Pôles Ruraux auprès du ministère de l'Agriculture nigérien. Financé par l'Agence française de développement et l'Union européenne à hauteur de 65 millions d'euros, ce projet a pour objectif d'améliorer durablement les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles dans les régions de Tahoua et d'Agadez.

A travers son volet « aménagement de l'espace », le projet Pôles Ruraux a financé des investissements collectifs à caractère public en faveur des filières agricoles. Il a aussi appuyé techniquement 25 communes de la région de Tahoua et 9 communes de la région d'Agadez. Les aménagements réalisés permettent de préserver le potentiel productif des eaux et des terres et ainsi de valoriser les productions des filières porteuses, essentiellement maraîchères. A titre d'exemple, dans la région de Tahoua, la construction des seuils, un an après leur mise en place aurait eu pour effets une augmentation de 50% des surfaces emblavées et un doublement de la production totale, notamment d'oignon.

Le projet Pôles Ruraux a aussi permis de développer une stratégie et un mécanisme de financement pour apporter une réponse adaptée et complète aux besoins des acteurs des chaînes de valeurs agricoles, dans les filières agricoles irriguées jugées à fort potentiel : oignon, tomate, chou, pomme de terre, patate douce. Au sein de ces filières, le projet a concentré ses efforts sur l'accès des agriculteurs aux facteurs de production (intrants, équipements), un besoin particulièrement mal couvert par le secteur. À la fin 2022, plus de 2 millions d'euros ont été versés à plus de 2 100 personnes.

Enfin, le projet a soutenu des jeunes femmes et hommes dans le développement d'activités agricoles, à travers des actions de formation et un accompagnement pour accéder au crédit. Entre 2018 et 2022, dans la région d'Agadez, près de 120 sessions de formation ont été conduites, réparties dans les 9 communes



Seuil dépendage en construction dans la commune rurale de Tamaske département de Keita, région de Tahoua.
© Projet Pôles Ruraux

concernées par le projet ; à Tahoua, près de 150 sessions de formation ont été organisées dans les 25 communes du projet.

En 2023, l'Iram a conduit un processus de capitalisation du projet autour des thématiques de l'aménagement de l'espace, du financement, et des appuis en direction de la jeunesse. Les résultats de cette démarche, à laquelle ont été étroitement associées les différentes parties prenantes du projet, ont fait l'objet de trois rapports thématiques et d'une synthèse. Les résultats ont également été valorisés à travers un site de capitalisation (www.polesruraux.org) comprenant une cartographie des interventions et de nombreuses ressources en lien avec le développement agricole dans ces deux régions.



→ Mauritanie : consulter les acteurs régionaux pour élaborer la stratégie nationale de la biodiversité



Consultation locale menée à Nouamghar avec des pêcheurs, des agents d'un parc national et des élus locaux ; des préoccupations alarmantes ont été exprimées en termes de durabilité de la pêche.
© Rachel Effantin-Touyer (Iram)

L'Iram a accompagné le ministère de l'Environnement de Mauritanie dans l'élaboration de sa nouvelle Stratégie nationale de la biodiversité, par la conduite d'une consultation multi-acteurs, afin de s'aligner sur les nouvelles ambitions du Cadre Mondial en termes d'urgence et d'inclusivité.

Un Cadre mondial post 2020 de la biodiversité a été adopté lors de la COP15 de Kunming Montréal. Il fixe des objectifs ambitieux pour faire cesser et inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030 et les multiples impacts négatifs associés sur le plan social et économique désormais clairement actés.

Dans ce contexte, le ministère de l'Environnement de Mauritanie, à travers sa direction de la Protection des Ressources et Milieux a lancé l'élaboration de la Stratégie nationale de la biodiversité, pour la période 2022- 2030. Ce processus prévoit de compiler les recommandations des acteurs régionaux et nationaux, ce qui constitue une démarche inclusive totalement novatrice en Mauritanie.

L'élaboration de la stratégie a été structurée en 2 parties :

- ☀ l'évaluation de la biodiversité nationale et de ses enjeux et l'élaboration du document de stratégie, confié au Programme des Nations unies pour le développement et en cours de réalisation par le consortium SDI Global Consult/EKS,
- ☀ la consultation multi-acteurs portée par la coopération internationale allemande (la GIZ) et réalisée par l'Iram.

De mars à octobre 2023 l'Iram a mené ce processus de consultations multi-acteurs au niveau régional et national. L'objectif principal de la mission était de collecter les avis des acteurs clés sur le processus d'élaboration de la Stratégie nationale de la biodiversité. Le ministère de l'Environnement attendait comme résultat : une meilleure connaissance de la perception de la biodiversité par les citoyens; une proposition de modalités d'engagement actuels et futurs des acteurs dans les territoires; des recommandations sur des actions concrètes engageant les populations en faveur de la préservation et gestion de la biodiversité, et la manière de les rendre opérationnelles.

Concrètement, l'équipe Iram a animé ces consultations multi-acteurs dans les 15 régions du pays, afin de recueillir leurs connaissances des enjeux et les initiatives en lien avec la biodiversité dans leur territoire, et de leur permettre de formuler des recommandations concrètes pour alimenter la future stratégie. Près de 300 acteurs représentatifs des différentes régions, secteurs d'usage des ressources naturelles et catégories (services de l'Etat, collectivités, organisations professionnelles, leaders traditionnels, sociétés civiles) ont été consultés. Le produit de la mission inclut 12 fiches régionales et leur version synthétique, et un rapport de synthèse national reliant les contributions régionales aux cibles du nouveau Cadre Mondial.

La prochaine étape prévue par le ministère de l'Environnement fin juin 2024 est un atelier national de formulation de la stratégie articulant les deux volets de ce processus, dont le défi sera de bien articuler les recommandations des acteurs régionaux aux axes stratégiques définis au niveau national.

2 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DURABILITÉ ET LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES PASTORAUX

En 2023, l'Iram a poursuivi son accompagnement de longue date aux stratégies visant à sécuriser la mobilité pastorale et à améliorer le dialogue politique entre acteurs de la gouvernance des espaces pastoraux aux différentes échelles. L'hydraulique pastorale, les enjeux de commercialisation et l'accès aux ressources pastorales ont fait l'objet de travaux approfondis.

BURKINA FASO, MALI, MAURITANIE, NIGER, SÉNÉGAL ET TCHAD

- Appui conseil pour la mise en œuvre des composantes « Gestion des paysages et amélioration de la gouvernance » et « Amélioration des chaînes de valeur bétail » du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS-2), (2022 - 2027).
- Financement : Banque mondiale, Cilss, FAO.

MAROC, TUNISIE, FRANCE

- Animation d'un dialogue politique entre les acteurs de la régulation de l'accès aux ressources pastorales en Méditerranée (Tunisie, Maroc, France), (2020 - 2024).
- Partenaires : IRD, CRDA Médenine, ORMVAO, FAI
- Financement : AFD (Comité technique Foncier et Développement)

NIGER, NIGÉRIA, TCHAD, CAMEROUN

- Étude de référence sur la transhumance dans la région du bassin du lac Tchad dans le cadre du projet PETRA (Transhumance pacifique et inclusive dans la région du bassin du lac Tchad), (2023-2024).
- Financement : GIZ

TCHAD

- Assistance technique au Programme d'appui structurant au développement pastoral (Pastor) au Tchad, avec un focus sur le suivi d'impacts dans le cadre de la mise en place du dispositif de suivi-évaluation du programme (2017-2023).
- Financement : AFD, gouvernement du Tchad et Union européenne.

NIGER

- Appui au processus d'évaluation et de révision de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale du Niger et organisation d'une formation des conseils régionaux et services régionaux de l'hydraulique, (2023).
- Financement : LuxDev

CAMEROUN, NIGER, NIGÉRIA, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- Recherche-action sur les trajectoires de groupes de pasteurs mobiles soumis à l'insécurité dans les espaces transfrontaliers d'Afrique de l'Ouest et du Centre (2023).
- Financement : Iram

CEDEAO, TCHAD, MAURITANIE

- Assistance technique du Projet Élevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (Pepisao), (2019-2023).
- Partenaires : Issala, Larès.
- Financement : AFD.

NIGER, NIGÉRIA, TCHAD, CAMEROUN

- Élaboration du projet Pastoralisme et Commercialisation du bétail dans la région du Lac Tchad, (2023).
- Financement : AFD



Activités détaillées pages 18 et 19.

→ Régulations pastorales et changements climatiques : regards croisés entre territoires pastoraux au Maroc, en Tunisie et en France

Depuis 2020, l'Iram anime avec l'IRD une initiative de recherche-action entre acteurs de territoires impliqués dans la gestion durable des communs pastoraux.



Mission de terrain dans le Gouvernorat de Médenine à l'occasion de la 2^e rencontre des territoires (mai 2023). © Lina Amsidder (Iram)

De part et d'autre de la Méditerranée, l'accès aux terres pastorales est régulé par des modes de gestion collectifs, dont les règles et instances sont bien adaptées à la pratique de l'élevage pastoral dans la mesure où elles tiennent compte de la variabilité des écosystèmes. Mais ces modes de gestion peinent à être reconnus dans les politiques publiques, davantage orientées vers la privatisation des ressources et des terres et leur mise en valeur agricole. Dans ce contexte marqué par de fortes incertitudes engendrées par le changement climatique, le défi est d'insister sur le rôle central des communautés d'acteurs dans la gestion et la gouvernance des ressources et de mettre au cœur de l'attention la construction de l'action collective.

C'est l'objectif de l'initiative PastoReg, que l'Iram et l'IRD accompagnent depuis 2020 avec le soutien du Comité technique Foncier et Développement financé par l'AFD, et qui a créé un cadre de dialogue politique entre acteurs de trois territoires : les gouvernorats de Médenine et Tataouine en Tunisie, la région du Drâa-Tafilalet au Maroc, et les Alpes de l'Isère en France.

Entre avril 2022 et début 2024, plusieurs rencontres ont eu lieu dans ces territoires, réunissant des professionnels et des élus du Commissariat régional de développement agricole de Médenine et Tataouine, de Groupements de développement agricole et d'une représentante de la Direction générale du financement des investissements des organismes professionnels ; de la Fédération des Alpes de l'Isère; et de l'Office régional de mise en valeur agricole de Ouarzazate (ORMVAO).

Ces rencontres ont permis d'identifier des solutions locales à partir de problématiques communes autour des questions d'évolutions environnementales, socio-économiques et politiques et leurs conséquences sur les communs pastoraux. Elles ont aussi conduit à des propositions pour une meilleure prise en compte par les politiques publiques des modes de gestion collectifs durables.

L'ORMVAO a également proposé de conduire un travail plus spécifique sur le développement d'une méthodologie de concertation avec les acteurs locaux dans le cadre de l'opérationnalisation de la nouvelle loi pastorale marocaine.

Des représentants professionnels des territoires de Médenine et de l'Isère, accompagnés par une équipe de l'Iram, ont ainsi réalisé début 2024 un diagnostic du territoire Aït Zekri, où se pose notamment la question de l'articulation des formes de gestion locale et de régulations traditionnelles avec les dispositifs réglementaires prévus par la Loi. Il a été proposé la mise en place d'une démarche d'animation visant à opérationnaliser certains éléments de la loi au regard des attentes des acteurs rencontrés sur le terrain et des réalités sociales, économiques et écologiques de ce territoire. Suite aux travaux de terrain, un atelier s'est tenu à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Rabat, auquel ont été conviés les responsables des ministères concernés, les chercheurs et les principaux partenaires techniques et financiers.

→ Vers une vision partagée de l'avenir de l'élevage et des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest

L'Iram a animé, dans le cadre du projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest, la conception d'une vision partagée du développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Le projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest (2019 - 2024) vise à inverser les perceptions négatives que certains acteurs ont des systèmes d'élevage mobiles pour construire une vision partagée sur les enjeux d'adaptation de ces systèmes encore largement dominants. Le projet couvre les 15 pays de la Cedeao ainsi que le Tchad et la Mauritanie. Financé par l'AFD à hauteur de 5 millions d'euros, il est mis en œuvre par la Cedeao en collaboration avec le Cilss. Le groupement formé par l'Iram, le bureau Issala et le Lares appuie sa mise en œuvre.

Ce projet a développé de robustes outils de prévention et de gestion des conflits, à travers la mise en place et le renforcement des capacités d'une équipe de 15 experts provenant du Cilss et des organisations professionnelles régionales d'éleveurs. Il a permis l'élaboration d'un guide de prévention, gestion et transformation des conflits agropastoraux ainsi que de manuels de formation et de sensibilisation des magistrats, journalistes et forces de défense et de sécurité. 125 journalistes, dont 26 femmes, des radios communautaires ont été formés sur la communication sensible au conflit.

La semaine pastorale régionale organisée en appui au Salon de l'agriculture et des ressources animales de la République de Côte d'Ivoire, 25-29 Septembre 2023.



Des répertoires informatifs ont été formulés sur les textes régionaux et nationaux relatifs à la transhumance. Une radio agropastorale et une plateforme de production radiophonique agropastorale ont été créées, et les bonnes pratiques en matière d'approches endogènes sur la prévention et la gestion des conflits agropastoraux ont pu être capitalisées. Le partage des informations sur le pastoralisme a été lancé avec l'opération de l'Observatoire des systèmes d'élevage mobiles.

Le projet a renforcé la concertation transfrontalière pour la conclusion d'accords de coopération entre collectivités frontalières débouchant sur la formulation de plans d'action ou de programmes holistiques.

Une réflexion prospective sur le devenir des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel a été menée. Trois études ont été réalisées pour comprendre le fonctionnement des systèmes d'élevage mobiles et analyser les déterminants des trajectoires de ces systèmes à l'échelle régionale : le secteur de l'élevage et l'économie régionale ; l'occupation des espaces et les changements climatiques ; les dynamiques sociales et politiques.

Dans ce cadre, trois scénarii prospectifs pour 2040 - tendanciel, de rupture et d'accompagnement - ont été coconstruits en mobilisant acteurs professionnels, experts et personnes ressources. Ce processus a conduit à l'élaboration participative d'une stratégie régionale pour le développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Cette stratégie est conçue comme un cadre d'intervention assorti d'un plan d'actions intégrant et les mesures de politique pour une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage.

3 CONTRIBUER À PROTÉGER LES POPULATIONS VULNÉRABLES DES RISQUES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELS

En 2023, l'Iram a continué d'accompagner les processus d'institutionnalisation des programmes de filets sociaux en cours en Afrique subsaharienne. L'Iram a aussi poursuivi ses activités sur les enjeux de nutrition, notamment en travaillant sur l'amélioration de la diversité, de la qualité et de l'accessibilité des aliments.

MADAGASCAR, MAURICE, SEYCHELLES ET COMORES

- Assistance technique pour la mise œuvre du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Océan indien (SANOI), (2021-2024).
- Partenaires : Landellmills
- Financement : Union européenne

BURKINA FASO, MALI, NIGER

- Projet pilote Mobiliser les entreprises sahéniennes pour des réponses innovantes à large échelle contre la malnutrition (Meriem), (2018-2023).
- Partenaires : Gret (chef de file), Hystra, ICI, IRD, Ogilvy Change, Think Place
- Financement : AFD et Fondation Bill & Melinda Gates

SAHEL

- Évaluation de la réponse d'urgence du PAM au Sahel et dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, (2018-2023).
- Partenaires : Key Aid
- Financement : PAM

MAURITANIE, SÉNÉGAL

- Mise en œuvre du projet « Prévention des Conflits et Résilience des Systèmes Alimentaires Transfrontaliers », (2023-2025).
- Partenaires : Grdr (chef de file), IPAR, Amassa, Tenmiya
- Financement : AFD

MAURITANIE

- Mise en œuvre du projet « Réponses aux urgences dues au Covid-19 en milieu agricole et pastoral et poursuite des activités d'appui institutionnel post-Covid-19 » (Rimrap Copco) en Mauritanie. (2020-2023).
- Financement : Union européenne.

FRANCE

- Assistance à l'élaboration de la stratégie du Projet Alimentaire Territorial de la communauté d'agglomération Dombéni Mamoudzou à Mayotte, (2023 - 2024).
- Partenaires : Mzé Conseil (Chef de file)
- Financement : Communauté d'agglomération Dombéni Mamoudzou

MAURITANIE

- Analyse des facteurs d'insécurité alimentaire urbaine, (2023).
- Partenaires : Cirad
- Financement : Banque mondiale

AFRIQUE DE L'OUEST

- Évaluation des engagements pris lors du Sommet Nutrition for Growth (N4G) de Tokyo, (2023).
- Financement : Expertise France

NIGER

- Résumé analytique des évaluations du travail du PAM, sur les thématiques de résilience, cantines scolaires, protection sociale, nutrition, réponse aux urgences, (2023).
- Financement : PAM

MULTI-PAYS

- Appui à l'instruction de la Facilité Aliment'Action, (2023-2025).
- Partenaires : Grdr (chef de file), IPAR, Amassa, Tenmiya
- Financement : AFD

Activités détaillées pages 21 et 22.

→ 10 ans de partenariat avec le PAM en matière d'évaluation, capitalisation et appui conseil

Ces dernières années, l'Afrique de l'Ouest et centrale a connu une forte augmentation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les politiques et programmes de prévention et gestion des crises alimentaires ont connu des changements importants, tout comme les relations entre les institutions nationales et internationales. Les travaux menés par l'Iram pour le PAM contribuent à la prise de recul sur ces évolutions.

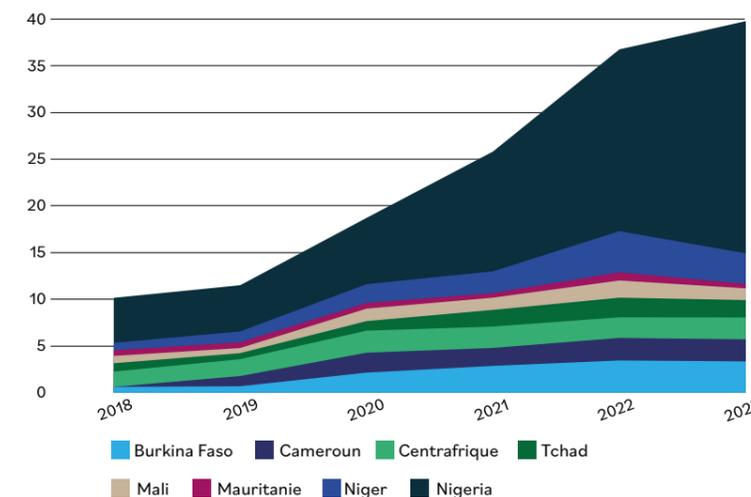
Depuis 2005, les pays du Sahel et certains pays d'Afrique centrale sont touchés par des crises alimentaires récurrentes liées à des facteurs structurels et conjoncturels. Les stratégies développées par les acteurs régionaux, nationaux et internationaux cherchent à renforcer la cohérence entre actions d'atténuation des situations d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguës et traitement de leurs causes structurelles.

Au cours des dix dernières années, l'Iram a conduit avec KeyAid Consulting, Salvaterra, et le Lares près de 30 travaux d'évaluation, capitalisation et appui conseil pour le PAM, portant sur : l'articulation entre la gestion des crises alimentaires et la résilience des systèmes d'activités ruraux ; l'assistance alimentaire et l'appui à l'autonomisation de personnes en situation de déplacement prolongé ; les inégalités de genre ; la nutrition et l'appui aux filières locales de production d'aliment fortifiés ; la monétisation de l'assistance alimentaire et l'articulation avec les systèmes et programmes nationaux de protection sociale ; le financement de la gestion des crises alimentaires ou encore les achats locaux (alimentation scolaire).

Les connaissances ainsi accumulées ont été valorisées dans l'Évaluation de la réponse d'urgence du PAM aux crises prolongées au Sahel et en Afrique centrale (2018 - 2023) conduite en 2023 en partenariat avec KeyAid Consulting ; elles sont aussi mobilisées au profit d'autres travaux menés dans la région.

Ces travaux mettent l'accent sur deux évolutions marquantes.

Alors que le nombre de personnes en situation de déplacement prolongé a fortement augmenté, le traitement des enjeux de long terme fait face à des blocages préoccupants. Les actions en faveur de l'autonomisation socio-économique de ces populations sont notamment limitées du fait des tensions sociales sur les ressources et car les Etats ne souhaitent généralement pas s'engager dans des politiques qui pourraient freiner les possibilités de retour.



Personnes catégorisées en situation de crise alimentaire (Phase 3) selon les analyses du cadre harmonisé CH/IPC, dans les 8 pays couverts par l'évaluation régionale du PAM sur la période 2018-2023.

Sources : Cadre harmonisé d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et Integrated Food Security Phase Classification. Les chiffres au Nigeria sont influencés par une augmentation de la couverture géographique des systèmes de suivi sur la période.

Par ailleurs, la dégradation de la situation sécuritaire augmente les risques associés aux programmes d'assistance alimentaire (détournement, ciblage, conflits...), tout en conduisant les acteurs internationaux et publics à déléguer davantage de responsabilités à des partenaires privés. Parallèlement, les relations entre acteurs internationaux tels que le PAM et les institutions nationales connaissent de fortes tensions, liées à l'évolution des relations diplomatiques, ou au respect des principes humanitaires dans des contextes de conflits ouverts. Ces éléments impactent les perspectives de renforcement des acteurs locaux et des systèmes nationaux, qui demeure une priorité indiscutable.

Alors même que ces évolutions viennent percuter les stratégies d'appui à la prévention et à la gestion des crises alimentaires dans la région, celle-ci connaît de profonds bouleversements (démographiques, politiques, environnementaux...) dont les effets à long terme ne font pas suffisamment l'objet de travaux d'anticipation.

→ Contribuer à l'amélioration de la nutrition et à la transition des systèmes alimentaires

La malnutrition sous ses différentes formes concerne des proportions alarmantes de la population mondiale. Par ses travaux d'expertise, d'évaluation, et d'assistance technique l'Iram œuvre pour une meilleure prise en compte des enjeux nutritionnels dans les politiques publiques et investit les questions relatives aux transitions des systèmes alimentaires.

En 2023, l'Iram a été mandaté par l'AFD pour développer la facilité « Aliment'Action » qui doit opérationnaliser son initiative « Alimentation en commun ». L'enjeu est de faciliter et orienter le financement rapide de projets qui articulent des actions de développement agricole et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'Iram a conduit trois missions, au Niger, en Ethiopie, et à Madagascar, identifiés comme prioritaires pour la Facilité. Des synthèses ont été produites pour chaque pays avec des pistes d'actions à prioriser tenant compte du contexte national. L'Iram a aussi développé une fiche de projet qui propose de soutenir des actions à trois niveaux : la production de connaissances et le renforcement de capacités sur les systèmes alimentaires ; la conception de politiques publiques et l'appui au dialogue de politique entre les différents acteurs ; le soutien à la préparation d'investissements publics et privés permettant la transformation des systèmes alimentaires.

Fin 2023, l'Iram a initié une mission d'appui technique sollicitée par le projet EU-4SUN mis en œuvre en Afrique de l'Ouest par Expertise France sous financement de l'Union européenne. Il s'agissait d'appuyer l'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis des engagements pris en 2021 dans le cadre du sommet international Nutrition pour la Croissance de Tokyo (N4G) par sept pays d'Afrique de l'Ouest. L'Iram a développé une méthodologie permettant l'implication des acteurs nationaux, les représentants du gouvernement et de la société civile tout au long du processus. Ce travail est un pilote qui doit faciliter la préparation des pays au prochain sommet N4G qui aura lieu à Paris en mars 2025, et qui sera reconduit dans d'autres pays.

Depuis 2021, l'Iram assure, en partenariat avec Landell Mills, l'assistance technique à la mise en œuvre du Programme régional d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'océan Indien (SANOI) financé par l'Union européenne et la Commission Océan Indien. Le programme vise à réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans la région (Maurice, Comores, Madagascar, Seychelles).

L'approche repose d'une part sur des interventions de terrain qui encouragent l'adoption de pratiques agricoles durables et adaptées au changement climatique et la diversification de l'alimentation des populations ; et d'autre part sur un appui technique pour renforcer la sécurité sanitaire des produits agricoles au niveau régional et pour améliorer l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de chaque pays.

SANOI porte la thématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle de la région. Ainsi, en novembre 2023, le projet a organisé une conférence - exposition sur la nutrition et la valorisation des produits locaux à Maurice. Cette journée a été l'occasion de mettre en débat les enjeux de nutrition dans l'Océan Indien et de promouvoir une alimentation locale en lien avec une agriculture résiliente tournée vers la transition agroécologique.

Formation des femmes sur la valorisation des produits locaux, organisée aux Comores par le projet SANOI.
Crédits : DAYIMA



4 CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ET UN AMÉNAGEMENT PLUS DURABLE ET CONCERTÉ DES TERRITOIRES

L'Iram est engagé depuis plusieurs décennies dans des actions d'appui au développement local, avec une attention particulière donnée à l'appui à la gouvernance locale, la planification locale et le financement du développement local. En 2023, ces appuis se sont poursuivis dans de nombreux pays et territoires différents.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Études de pré-faisabilité pour le projet d'appui à la préparation de la mise en œuvre du cadre national d'investissement REDD+, (2022-2023).
- Partenaires : TEREA et Salvaterra
- Financement : AFD

CÔTE D'IVOIRE

- Étude visant à définir les conditions dans lesquelles les conseils régionaux pourraient assurer le leadership des actions de durabilité mises en œuvre sur leurs territoires dans la filière cacao, (2023).
- Partenaires : Nitidae
- Financement : European Forest Institute

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Étude de faisabilité du projet de développement local de l'Ouest de la République centrafricaine, (2023).
- Financement : AFD

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET CAMEROUN

- Projet I Yeke Oko de développement des territoires impactés par les déplacements de populations, (2019-2023).
- Partenaires : La Croix-Rouge française (chef de file), CARE, ACF, Norwegian Refugee Council
- Financement : AFD

HAÏTI

- Programme d'appui à la gouvernance décentralisée (Pagode), (2019-2023).
- Partenaires : Initiative Développement (chef de file), CROSE, ITECA, GRAMIR
- Financement : Coopération suisse

BURKINA FASO, NIGER, MALI

- Projet Trois Frontières, volet « Développement », (2019-2024).
- Partenaires : AVSF, Ciedel, Gret
- Financement : AFD

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Contrat cadre sur l'intégration de l'approche territoriale dans les projets de la coopération belge (Enabel), (2021-2024).
- Partenaires : Ciedel, Gret, CEFORMAD
- Financement : Enabel

COLOMBIE, CAMEROUN, SÉNÉGAL, TUNISIE

- Évaluation transversale des projets de l'AFD contribuant à accompagner les processus politiques de décentralisation ou les collectivités territoriales, (2023-2024).
- Partenaires : Ciedel, Groupe Huit
- Financement : AFD

FRANCE

- Réalisation d'un diagnostic participatif sur les enjeux, politiques et acteurs dans le domaine du handicap mené sur le territoire de Gennevilliers, (2023).
- Partenaires : Institut d'études du Développement de la Sorbonne, Mairie de Gennevilliers

CÔTE D'IVOIRE

- Élaboration du Plan Vert de la région de La Mé, (2023-2024).
- Financement : GIZ

Activités détaillées pages 24, 25 et 26.

→ Appuyer le développement économique local en République centrafricaine

Depuis 2019, le projet « I Yeke Oko » accompagne le développement économique des territoires dans la Mambere Kadéï. Il a permis d'appuyer 4 communes dans leur gouvernance et leur planification locale, d'accompagner 62 jeunes porteurs de projets économiques, et de renforcer la concertation autour de la gestion des espaces agro-pastoraux.

La dernière crise en République centrafricaine, qui a démarré en 2013-2014, a contribué à affaiblir très fortement les liens sociaux entre les communautés, notamment entre ménages pratiquant l'agriculture et ceux pratiquant l'élevage, d'autant plus qu'elle a conduit au départ massif des éleveuses et éleveurs centrafricains de l'Ouest du pays, en particulier vers le Cameroun. Leur retour progressif nécessite de travailler sur la reconstitution des liens sociaux, afin de prévenir d'éventuelles nouvelles tensions. Cette reconstitution des liens passe par une approche progressive de relance du dialogue, et nécessite d'identifier les enjeux et les acteurs clés à y associer.

Le projet I Yeko Oko, financé par l'AFD et mené par un consortium piloté par la Croix Rouge française, se place dans une optique d'appui à la résilience post-conflit, passant par des activités de relèvement économique et de cohésion sociale.

Menées sur deux préfectures frontalières en République centrafricaine (la Mambéré Kadéï) et au

Halima Bello, jeune porteuse d'un projet de transformation laitière, financé dans le cadre du projet I Yeke Oko. © Julie Erceau (Iram)



Cameroun (la Kadey), les activités du projet I Yeke Oko se sont articulées autour d'actions de :

- ☀ Cohésion civique : renforcement de la gouvernance locale, fonctionnement des instances de concertation communale, établissement de plans de développement économique communaux ;
- ☀ Cohésion sociale : contribution au renforcement des mécanismes communautaires de gestion des ressources naturelles et des espaces agro-pastoraux, avec notamment la mise en place de comités de gestion des espaces et l'élaboration de conventions locales de gestion de ces espaces ;
- ☀ Cohésion économique : amélioration des moyens d'existence et des revenus des populations. Ces activités visaient à mettre en œuvre les plans de développement économique communaux, en appuyant 62 jeunes porteurs de projets économiques, en accompagnant des organisations de producteurs (notamment la Fédération nationale des Eleveurs de Centrafrique) et en réhabilitant des infrastructures économiques clés des communes (marchés, abattoirs, magasins de stockages...).

Tout au long du projet, l'Iram est intervenu en République centrafricaine, sur les trois thématiques ci-dessus, visant à mettre en œuvre un développement territorial intégré. En 2023, dernière année du projet, l'Iram s'est particulièrement consacré à la capitalisation des actions menées. Ces travaux ont conduit à la publication d'un rapport de capitalisation du projet et d'une cartographie en ligne des actions. Les acquis du projet ont été valorisés lors d'une journée d'études organisée à Bangui le 8 février 2023 et avec la création d'un site internet rassemblant les ressources sur les territoires ruraux en Centrafrique.

Le projet s'est achevé en juillet 2023 ; l'Iram a décidé de financer sur fonds propres un travail de recherche sur les effets des appuis aux jeunes porteurs et porteuses de projets en matière d'agencité (ou capacité d'action propre) et de résilience, un an après l'obtention des financements.

→ Accompagner la gouvernance et le développement des territoires en Haïti

Entre 2019 et 2023, le Projet d'appui à la gouvernance décentralisée en Haïti a accompagné, dans un contexte particulièrement difficile, des démarches de planification locale, la mise en œuvre d'un fonds d'investissement communal et des dispositifs de formations des agents municipaux.

Initié en 2019, le Programme d'appui à la gouvernance décentralisée (Pagode) a appuyé les acteurs nationaux (ministères, État) et départementaux (collectivités territoriales, services déconcentrés, société civile) du Grand Sud haïtien, avec pour objectif d'améliorer la cohérence des actions de gouvernance locale au profit des populations haïtiennes.

Financé par le bureau de la Coopération suisse en Haïti, et mis en œuvre par un consortium composé de deux organisations internationales (ID et Iram) et de trois ONG haïtiennes (Croze, Gramir et Iteca), le Pagode s'est clôturé en juillet 2023, après quatre ans et demi de mise en œuvre.

Ses modes de réalisation et ses bonnes pratiques ont fait l'objet d'une capitalisation, réalisée en 2023 et construite autour de quatre thèmes principaux : le renforcement des organisations de la société civile ; celui des capacités municipales ; la conception et l'opérationnalisation du Fonds d'investissement local (FIL) et de son Code de financement ; la mobilisation de la fiscalité locale.

En 2023, L'Iram s'est principalement impliqué dans la capitalisation du FIL, instrument dédié au financement de projets portés par les communes ou par des organisations de la société civile.

Cet outil a permis de donner corps aux autres appuis réalisés parallèlement dans le cadre du programme, notamment le renforcement de capacités des communes et des organisations de la société civile partenaires. Cela a également donné au FIL une dimension formatrice, en permettant aux communes et organisations formées de mettre en pratique des enseignements reçus à travers un financement de projet. L'articulation entre ces deux volets du Pagode a été au cœur du dispositif, et très appréciée par les acteurs concernés.

Les travaux de capitalisation ont permis de mettre en évidence plusieurs éléments importants, notamment :



Le nouveau bâtiment de la Mairie de Chardonnières (détruite par le séisme d'août 2021), priorisé et reconstruit par les acteurs communaux en 2022-23 dans le cadre du dispositif FIL. © ID

- ☀ La démarche participative et concertée dans le choix des projets à financer ainsi que la transparence du processus de sélection des projets ont très souvent été mises en avant comme des bonnes pratiques, favorisant l'acceptation et l'appropriation du dispositif par les acteurs locaux ;
- ☀ La mobilisation des structures publiques dans l'accompagnement à la mise en œuvre du FIL a permis de s'appuyer sur des acteurs permanents et légitimes localement et de renforcer ainsi la durabilité des projets ;
- ☀ Dans le cadre de futurs chronogrammes prévisionnels des projets, il est indispensable de ne pas négliger le temps nécessaire à la concertation préalable à la mise en œuvre de ce type d'outils (conception du Code de financement, identification, montage et mise en œuvre des projets), notamment dans des contextes difficiles comme celui qu'a connus le Pagode (séisme ; Péyi Lock, le mouvement populaire qui a bloqué Haïti entre septembre et décembre 2019).

→ Appuyer une démarche de développement territorial dans les actions d'Enabel en RDC

Depuis 2020, l'Iram en partenariat avec le Ciedel, le Gret et le Ceformad, accompagne l'Agence de coopération belge, Enabel, pour l'intégration d'une démarche de développement territorial dans la conception et la conduite des activités de ses projets en République démocratique du Congo.

Enabel avait fait le constat en fin d'exécution de son dernier Plan indicatif de coopération avec la République démocratique du Congo (RDC) que les approches sectorielles mises en œuvre dans le cadre de ses projets souffraient d'une faible cohérence territoriale et associaient insuffisamment les autorités locales à l'élaboration et au suivi des actions conduites. Enabel a donc décidé de se faire accompagner, via un contrat cadre de prestations, pour la formation de ses équipes sur l'approche territoriale du développement et aussi pour des actions directes au profit de ses partenaires.

Diverses formations ont été conduites visant à outiller les équipes des projets sectoriels sur les diagnostics de territoires. On citera notamment un appui à la mise en place d'un incubateur de jeunes entreprises ou encore l'appui à un projet de formation professionnelle agricole dans la province de la Tshopo.

Une autre intervention de l'Iram, particulièrement mobilisatrice en 2023, a porté sur l'appui à l'élaboration du Plan provincial d'aménagement du territoire de la Mongala dans le cadre d'un projet REDD+ mis en œuvre par Enabel. Basée sur une approche participative, l'élaboration du Plan a permis aux acteurs des différents territoires de la province d'en réaliser le diagnostic, particulièrement concernant les effets des activités agricoles sur le couvert forestier, fortement menacé, ce qui met en péril à moyen terme une grande part de leurs activités productives. Une place importante a été donnée à la représentation cartographique de ce diagnostic. Sur cette base, des objectifs et des actions prioritaires ont été définis et priorisés. Ce plan devrait être endossé par les nouvelles autorités provinciales issues des élections de fin 2023.

Ces travaux ont mis en exergue l'effet positif de la concertation, notamment entre les habitants et leurs autorités, pour mieux entrevoir les contraintes de chacun ; la forte préoccupation des habitants quant à la disparition de leurs ressources naturelles du fait de l'importance des services écosystémiques rendus par la forêt aux populations rurales dont elles sont fortement dépendantes ; la difficulté de trouver des solutions alternatives à la déforestation dans un contexte de forte croissance démographique et de faibles ressources financières pour investir dans des pratiques innovantes.

Fin 2023, l'Iram a conduit une formation-action à l'identification des besoins en formation professionnelle agricole à destination des équipes pédagogiques de cinq établissements de formation universitaire et professionnels de la province de la Tshopo.

© Julie Ercreau (Iram)



5

SOUTENIR LA VIABILITÉ DE FILIÈRES PORTEUSES DE PROGRÈS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

L'Iram travaille depuis longtemps à améliorer les conditions de production et la valorisation économique des produits agricoles et à développer des activités rurales tout le long de la filière, en amont et en aval de la production. En 2023, cette implication est restée forte en Afrique de l'Ouest, à Madagascar et en Asie du Sud-Est.

MADAGASCAR

- Programme d'appui au financement de l'agriculture et aux filières inclusives dans le centre de Madagascar (Afafi-Centre), (2020-2024).
- Partenaires : ECO Consult, BEST
- Financement : Union européenne

BÉNIN

- Appui au démarrage et à la priorisation des investissements du projet d'appui au développement des investissements agricoles productifs au Bénin
- Financement : AFD

MOZAMBIQUE

- Étude de faisabilité du Projet d'amélioration de la compétitivité et de la gouvernance des filières anacarde et macadamia dans la province de Zambezia, (2023).
- Financement : AFD

NIGER

- Projet Nariindu : Approvisionner durablement Niamey en lait local par les petits éleveurs au Niger, (2020-2023).
- Financement : AFD, CFSI - Fondation de France, Coopération monégasque

CAMBODGE, LAOS, MYANMAR

- Promotion et reconnaissance des indications géographiques (IG) au Cambodge, au Laos et au Myanmar, (2020-2023).
- Partenaires : Artefact, Gret, Cirad, Certipaq
- Financement : AFD

CAMBODGE, LAOS, VIETNAM, MYANMAR

- Évaluation à mi-parcours du projet ASSET, visant à rendre les systèmes agricoles et alimentaires de l'Asie du Sud-Est plus durables, sûrs et inclusifs, en exploitant le potentiel de l'agroécologie, (2023-2024).
- Partenaires : Gret, Cirad
- Financement : AFD, Union européenne

BÉNIN

- Projet d'appui aux filières protéiniques au Bénin, (2020-2024).
- Partenaire : APDRA
- Financement : AFD

LAOS

- Étude de faisabilité du projet GreenCUP, visant le développement de filières thé et café de qualité, résilientes au changement climatique et inclusives, (2022-2023).
- Partenaire : Gret, LCG, Artefact
- Financement : AFD



Activités détaillées pages 28 et 29.

→ Mozambique : concevoir les appuis aux filières anacarde et macadamia dans la Zambezia

L'Iram a accompagné l'ONG Nitidae dans la poursuite de ses appuis en faveur des filières anacarde et macadamia au Mozambique, en conduisant l'étude de faisabilité du projet ACAMOZ II, qui vise à améliorer la compétitivité et la gouvernance de ces deux filières dans la province de Zambezia.

La culture de l'anacarde revêt une importance particulière au Mozambique, pour les opportunités qu'elle représente en termes d'emplois (notamment pour les exploitations agricoles familiales) et pour son potentiel pour le développement économique local et les recettes du pays (consommation locale et export) : elle est pratiquée par plus d'un million de producteurs. Le Mozambique est un important exportateur de noix de cajou. La culture de la noix de macadamia connaît quant à elle une forte croissance depuis les dernières années, avec une hausse de la production de noix de macadamia de près de 6% depuis 2010. Ce développement est récent, et principalement le fait d'entrepreneurs, qui ont établi une production sous forme de plantations.

Les équipes de l'Iram, Nitidae et l'IAM, IP lors d'une visite des parcelles expérimentales de la station de recherche de Nassuruma, pour l'étude de faisabilité du projet ACAMOZ II.
© Claire-Isabelle Rousseau (Iram)



Depuis décembre 2018, le projet ACAMOZ contribuait au renforcement de la filière anacarde et à la promotion d'une production durable autour du Parc National de Gilé. Le projet était financé par l'AFD à hauteur de 2 millions d'euros, dans le cadre d'un Programme de renforcement des capacités commerciales. La maîtrise d'ouvrage du projet a été confiée à l'IAM, IP (Instituto de Amêndoas de Moçambique) et sa mise en œuvre déléguée à Nitidae.

L'Iram a été chargé de réaliser la faisabilité du projet ACAMOZ II, incluant :

- ✦ Un changement d'échelle des activités;
- ✦ L'inclusion du sous-secteur du macadamia dans les activités;
- ✦ Une meilleure prise en compte des enjeux de préservation des ressources naturelles, notamment en périphérie du Parc National de Gilé;
- ✦ Un renforcement de la contribution du projet à la réduction des inégalités de genre.

La mission a permis de détailler la logique d'intervention à travers une définition plus précise des composantes, activités et résultats attendus du projet. Tenant compte de la hausse du budget dans cette nouvelle phase, la mission a proposé des activités complémentaires, tout en préservant la cohérence du projet et le maintien d'un schéma institutionnel.

La première phase du projet ACAMOZ avait permis de développer un ensemble de systèmes de production agroécologiques (ou en agriculture de conservation) associant cultures vivrières et anacardières. Dans la zone tampon du Parc National de Gilé, ces pratiques visaient notamment à maintenir et renouveler la fertilité des sols, et ainsi limiter la progression de la déforestation et la conquête de nouvelles surfaces à cultiver en milieu forestier.

Ces systèmes de production ont toutefois eu une diffusion limitée. La mission s'est ainsi concentrée sur la manière dont le futur projet pourrait mieux répondre aux besoins des producteurs pour accompagner la transition agroécologique, afin de concilier résilience des systèmes de production, sécurité alimentaire, retombées économiques et protection des écosystèmes.

→ Formuler un projet pour le développement des filières thé et café au nord du Laos

En 2023, l'Iram a poursuivi ses travaux sur les filières combinant agroécologie, approche qualité et revenu des producteurs. L'étude de faisabilité du projet GreenCUP, sur le développement du thé et du café au nord du Laos a permis d'intégrer aussi une composante approche sensible à la nutrition.



Le nord du Laos présente un fort potentiel de production de cafés arabicas de grande qualité. Le thé y est déjà reconnu comme de grande qualité ; les plants sont souvent issus d'anciens théiers endogènes ou plantés il y a plusieurs centaines d'années. © Laure Steer (Iram)

L'Iram a été mandaté pour réaliser l'étude de faisabilité du projet Green CUP, financé à hauteur de 13 millions d'euros par l'AFD et l'UE, visant à favoriser le développement des filières thé et café dans le nord du Laos, en incluant les enjeux de durabilité environnementale, d'inclusivité, de résilience au changement climatique, de performance économique et de nutrition. La formulation du projet a été financée par l'AFD et réalisée en partenariat avec LCG, le Gret et Artefact.

L'étude a abouti à un rapport qui a été validé lors d'un atelier réunissant les principaux acteurs de la filière, le ministère de l'Agriculture et les bailleurs de fonds.

Plusieurs éléments qui contribuent à alimenter le travail de réflexion sur les filières mené à l'Iram ressortent de cette étude.

- ✦ La nécessité de travailler avec les acteurs de la recherche pour la mise au point et la diffusion de systèmes de cultures agroforestiers pour le thé et le café.
- ✦ Le besoin d'appuyer la mise en place d'instances de dialogue interprofessionnelles pour favoriser une gouvernance plus partagée et inclusive.
- ✦ L'importance de s'appuyer sur la diversité des initiatives existantes, portées par des acteurs privés (acheteurs qui mettent en place des schémas d'agriculture contractuelles ou qui se positionnent sur les créneaux des thés et cafés de spécialité) ; par des acteurs publics (initiatives autour du conseil) ; par des coopératives (coopérative de Mueung à Bokeo qui vend du thé à Ethicable, coopérative de producteurs de café à Houapanh en contrat avec Malongo...) ; par des associations (comme celle qui gère l'indication géographique du thé Komaen à Phongsaly), ou des ONG (Helvetas, CCL, le Gret...).
- ✦ La nécessité de se positionner clairement sur le marché de la qualité pour des produits aux caractéristiques uniques. Les conditions du nord du Laos (difficultés et coût de transport, atomisation de la production, absence de régulation des exportations informelles) contraignent l'exportation de volumes importants, pour lesquels la Chine ou le Vietnam sont plus compétitifs. En revanche, le thé du nord du Laos est reconnu comme de grande qualité et les premières initiatives de développement du café indiquent un fort potentiel de production d'arabicas de grande qualité. Un enjeu essentiel sera de trouver l'équilibre entre des marchés de micro-niches, qui contribuent à la promotion du produit mais touchent peu de producteurs ; et des marchés moins qualitatifs mais plus accessibles aux producteurs.
- ✦ L'objectif de chercher comment allier développement d'une culture de rente non alimentaire pour l'export et approche sensible à la nutrition. Il sera essentiel de prendre en compte l'existant, en termes de pratiques, de cultures associées et de systèmes de production, mais aussi de valoriser les pratiques locales et les stratégies des agriculteurs en termes de nutrition et de choix de cultures.

6

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS LIÉES AU GENRE ET À LA JEUNESSE

En 2023, l'Iram a poursuivi ses interventions sur les jeunes rurales ainsi que sur les inégalités de genre. Souvent, ces activités s'inscrivent dans le cadre de projets relevant de nos différents axes structurants, qu'il s'agisse d'élaborer des plans d'action sur le genre ou de former des équipes à la prise en compte des enjeux spécifiques aux femmes et aux jeunes. Plusieurs études permettant d'affiner la connaissance de certains contextes et enjeux ont aussi été menées.

FRANCE

- Capitalisation et diffusion de nouvelles pratiques de mobilisation de jeunes au sein des organisations de la société civile dans le cadre du projet « Place aux jeunes ! »
- Partenaires : Engagé.e.s et Déterminé.e.s (chef de file) et 13 ONG françaises
- Financement : AFD

MAURITANIE

- Projet « Graine de citoyenneté : Programme d'appui à la société civile et à l'insertion intégrale de la jeunesse », (2022-2025)
- Partenaires : Grdr (chef de file) et 47 ONG
- Financement : AFD

BURKINA FASO

- Recherche-action « Le pastoralisme et la jeunesse pastorale au Burkina Faso : Mise à jour des connaissances et actions pour un contrat social », (2021-2024)
- Financement : FAO, ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, AFD
- Partenaires : Réseau Bilital Maroobé

BURKINA FASO, MALI, NIGER

- Recherche paysanne sur la jeunesse rurale dans la zone des Trois Frontières
- Partenaires : Roppa
- Financement : AFD (projet 3 Frontières)

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Appui à la mise en œuvre d'un dispositif de suivi-évaluation du Projet d'appui au développement de l'apprentissage en République centrafricaine.
- Financement : AFD

AFRIQUE

- Appui-conseil pour l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation du projet « Connexions citoyennes II » et sa mise en œuvre en Afrique.
- Financement : Agence française de développement des médias (CFI).

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- Formation-action à la conduite d'un diagnostic intégré de territoire en lien avec les enjeux d'adéquation entre formation et emploi dans le secteur agricole et rural, (2023)
- Partenaires : Ceformad, Ciedel
- Financement : Enabel

 Activités détaillées pages 31 et 32.

→ L'Iram poursuit son engagement au service d'une meilleure prise en compte des jeunes

En 2023, l'IRAM a poursuivi son engagement en faveur des jeunes, en menant diverses études et réflexions internes permettant d'améliorer nos connaissances sur les jeunes hommes et les jeunes femmes dans nos contextes d'intervention.



Une formation organisée par le dispositif de formation-accompagnement à destination des jeunes mis en œuvre par les Chambres régionales d'agriculture de Tahoua et Agadez, dans le cadre du Projet Pôles Ruraux au Niger. © RECA Niger

L'Iram poursuit ses efforts pour améliorer la prise en compte des jeunes femmes et hommes dans ses actions de terrain et dans ses travaux d'analyse. En 2023, plusieurs travaux ont ainsi permis d'améliorer nos connaissances sur les aspirations et les trajectoires d'insertion des jeunes.

Une recherche paysanne sur la jeunesse rurale dans la zone des Trois Frontières (Burkina-Faso, Mali, Niger) a été menée pour le compte du Roppa dans le cadre du projet « Trois Frontières » ; elle a notamment mis en lumière la manière dont les jeunes perçoivent et vivent la crise sécuritaire dans leurs territoires (cf. page 32).

Une démarche de capitalisation du projet Pôles ruraux, au Niger, a permis de traiter spécifiquement des contributions du projet à l'insertion des jeunes femmes et hommes dans les filières agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez. Ce travail a notamment

décrit comment ces jeunes sont soutenus à travers des actions de formation mêlant théorie et pratique et un accompagnement à la demande de crédits auprès des institutions de microfinance.

Par ailleurs, des appuis aux jeunes femmes et hommes ont été menés dans le cadre d'actions de développement : c'est le cas du soutien apporté par le projet IYéké Oko, dans l'ouest de la Centrafrique, auprès de 62 jeunes porteurs de projets (hommes et femmes, agriculteurs, éleveurs et transformateurs des produits agricoles ou issus de l'élevage). Ces jeunes ont été formés, financés et accompagnés dans la mise

en œuvre d'une activité économique individuelle (lire le rapport de capitalisation). A l'issue de ce projet qui s'est achevé en juillet 2023, l'Iram a décidé de financer sur fonds propres un travail de recherche sur les effets des appuis aux jeunes porteurs et porteuses de projets en matière d'agencité (ou capacité d'action propre) et de résilience, un an après l'obtention des financements.

Enfin, en novembre 2023, l'Iram a organisé une journée technique interne pour échanger en équipe sur nos approches en matière de prise en compte des jeunes dans nos interventions. Cette journée nous a permis d'échanger sur les enjeux actualisés (transition écologique, mobilités, engagement sociétal des jeunes dans les territoires, restructuration de dynamiques intrafamiliales en zones de crise, intersectionnalité...), de dresser un bilan de la manière dont nous appréhendons cette question dans nos différents domaines d'intervention et d'expertise, près de 10 ans après le lancement de la thématique « Formation et insertion professionnelle » au sein de l'Iram. Elle nous a également conduits à prendre des engagements pour l'avenir et à renforcer la transversalisation de cette thématique dans nos interventions.

→ Une recherche paysanne sur les jeunes femmes et hommes dans la zone des Trois Frontières

L'Observatoire des exploitations familiales du Roppa a mené une étude sur la jeunesse rurale et les conditions de son intégration dans les exploitations familiales dans la zone transfrontalière entre le Burkina-Faso, le Mali et le Niger. L'Iram a eu la chance de pouvoir accompagner la conduite de cette recherche paysanne à toutes ses étapes.

La question des jeunes en milieu rural est souvent analysée dans une perspective de « crise de la jeunesse », en lien avec les enjeux démographiques, économiques, migratoires et sécuritaires. La parole est rarement donnée aux jeunes, sur leurs attentes et leurs parcours de vie.

Plusieurs organisations paysannes ouest-africaines ont cherché à inverser cette tendance. En 2019 et 2020, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) avait interviewé plus de 400 jeunes de 7 pays d'Afrique de l'Ouest. En 2022-2023, il a réalisé une seconde étude pour approfondir sa connaissance de la jeunesse rurale et des conditions de son intégration dans les exploitations familiales



ENJEUX Imaginaires, représentations et parcours de vie : qu'attendent les jeunes des métiers ruraux ?

Quels sont les imaginaires et les rêves des jeunes ruraux ? Comment se construisent leurs trajectoires de vie, quels enseignements en tirer ? Cet article propose de découvrir certaines idées reçues sur la jeunesse rurale, et ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux d'intégration sociale de celle-ci.

La question de la formation et de l'emploi des jeunes en milieu rural est un enjeu majeur, car elle est au cœur de la résilience des territoires ruraux. Elle est aussi un enjeu de justice sociale, car elle concerne les jeunes qui restent dans les zones rurales, souvent les plus vulnérables. Cette étude a permis de mieux comprendre les aspirations et les rêves des jeunes ruraux, et ainsi de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux d'intégration sociale de celle-ci.

dans la zone des « Trois Frontières », marquée par une crise politico-sécuritaire majeure et de fortes vulnérabilités économiques, sociales et climatiques.

L'étude a été réalisée dans le cadre du Projet Trois Frontières (voir page 23), dont la coordination est assurée par l'Iram. Pour accompagner cette étude, l'Iram a mis à disposition du Roppa une experte jeunesse, chargée d'accompagner le Roppa pour le cadrage de la méthodologie d'enquête et son adaptation au contexte de crise, le suivi des enquêtes dans les trois pays et la synthèse et analyse des données collectées.

Cette recherche paysanne a permis d'interroger 53 jeunes ruraux, dont 25 jeunes filles, sur leurs parcours de vie et leurs perceptions de la crise, et 15 adultes, dont 8 femmes, pour mettre en perspective leur propre vision de la jeunesse actuelle.

Les résultats montrent que la famille joue un rôle central dans le maintien des jeunes à l'école à travers son soutien matériel, financier mais aussi psychologique. Cependant, la dégradation du contexte sécuritaire hypothèque la scolarisation de toute cette génération voire de la suivante. Avant la crise, une très large majorité de jeunes étaient insérés ou avaient pour projet de s'insérer dans le secteur agro-sylvo-pastoral et de travailler au sein de leur propre exploitation familiale. Les différences de genre restent très marquées à la fois dans les rôles sociaux attribués aux jeunes hommes et filles, dans une marginalisation accrue des femmes dans la prise de décision, mais aussi dans les activités menées qui sont encore très genrées.

La crise a affecté brutalement les trajectoires de tous les jeunes interrogés, avec près de la moitié de l'échantillon qui sont déplacés, la perte de proches et de leurs biens, des effets psychologiques et sociaux à long terme et un fort ralentissement, voire un arrêt total, de leurs activités économiques. Les jeunes ont une analyse fine de la complexité et du caractère multidimensionnel de la crise et proposent majoritairement des solutions de dialogue (intergénérationnel et intercommunautaire), de justice sociale et de réconciliation.

Les résultats de cette recherche ont été valorisés dans un article rédigé par Imelda Agondanou (chargée de programme du Roppa), Loïc Barbedette (sociologue) et Cécile Patat (chargée de programmes formation et insertion des jeunes et des femmes à l'Iram), paru dans la revue Grain de sel d'Inter-réseaux : irdev.org/3RIWrof. Les résultats sont également détaillés dans la newsletter n°8 du projet Trois Frontières.

7 APPUI AUX STRATÉGIES ET INSTRUMENTS DE COOPÉRATION

Depuis le début des années 2000, l'Iram s'investit régulièrement dans des évaluations et accompagnements des stratégies de coopération de différents types de structures. En 2023, ces activités ont surtout concerné l'appui à des collectivités territoriales françaises pour leur politique de coopération, ainsi qu'une capitalisation transversale des projets appuyés par l'AFD sur l'inclusion numérique des personnes réfugiées ou migrantes.

FRANCE

- **Accompagnement à l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes pour l'élaboration de sa stratégie 2023-2030 d'action à l'international.**
- **Financement : Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, Cites Unies France, AFD, Caisse des dépôts**

FRANCE

- **Appui à la Ville et l'Euro-métropole de Strasbourg sur la politique de jumelages et les partenariats internationaux**
- **Financement : Ville et Euro-métropole de Strasbourg, Cites Unies France, AFD, Caisse des dépôts**

FRANCE

- **Appui à la Ville de Colombes sur sa stratégie en matière d'action internationale**
- **Financement : Ville de Colombes, Cites Unies France, AFD, Caisse des dépôts**

UGANDA, COLOMBIE

- **Capitalisation transversale des projets appuyés par la FISONG sur l'inclusion numérique des personnes réfugiées ou migrantes**
- **Partenaires : Handicap international, Marmelade, Mercy Corps**
- **Financement : AFD**

→ Accompagner l'action internationale des collectivités françaises

En matière de soutien à l'action internationale des collectivités, l'Iram est intervenu en 2023 dans le cadre de plusieurs missions d'accompagnement, auprès de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, de la Ville et l'euro-métropole de Strasbourg et de la Ville de Colombes.

Dans le cadre du Dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales développé en 2018 par Cités Unies France avec ses partenaires (AFD notamment), l'Iram a accompagné, en 2023, trois collectivités dans l'élaboration de leurs stratégies en matière de relations internationales.

L'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes des départements Aveyron, Gard, Hérault, Lozère promeut la valorisation de son territoire inscrit au patrimoine mondial de l'humanité au titre de « l'agro-pastoralisme méditerranéen » (Unesco). L'Iram a travaillé avec l'Entente à la cartographie des acteurs impliqués à l'international. Sur cette base un processus de co-construction a été animé par l'Iram pour aboutir à la stratégie d'action 2023-2030, assortie d'une feuille de route opérationnelle. Cette stratégie à l'international a été validée en juin 2023 par le Conseil d'administration de l'Entente.

En 2023, l'Iram a aussi appuyé la Ville et l'Euro-métropole de Strasbourg, dans un contexte de réflexion sur les orientations politiques et stratégiques des collectivités suite aux élections municipales et métropolitaines de juin 2020. Cette réflexion portait sur les jumelages et les partenariats internationaux de la Ville et de l'Euro-métropole de Strasbourg. Il s'agissait de renforcer l'articulation de ces types de coopération avec les 3 piliers du mandat (transformations écologique, sociale et démocratique), mais aussi de considérer la question de leur impact et de leur plus-value sur le territoire strasbourgeois et dans les territoires partenaires. Cet accompagnement a donné lieu notamment à des consultations des acteurs strasbourgeois sur leurs perceptions vis-à-vis de ces partenariats, une enquête auprès des partenaires et villes jumelles et l'élaboration d'une grille d'analyse des partenariats.

Dans la Ville de Colombes, l'accompagnement réalisé par l'Iram s'inscrivait aussi dans un contexte de renouvellement de l'équipe municipale et des orientations politiques de la Ville suite aux élections de juin 2020.



L'Iram a accompagné l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes pour l'élaboration de sa stratégie 2023-2030 d'action à l'international.

L'objectif était d'accompagner Colombes pour faire de l'action internationale une politique transversale au sein de la collectivité, et de renforcer l'implication des acteurs du territoire dans les jumelages et coopérations. Cet accompagnement a donné lieu à un diagnostic à un bilan de l'action internationale actuelle et à des recommandations pour la formalisation et la mise en œuvre de la stratégie à l'international.

Enfin, en lien avec ces sujets, l'Iram intervient au sein d'un Master de l'Université de Versailles-Saint-Quentin sur l'évaluation des projets de développement. Ce module, financé par Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID), est suivi par un exercice concret d'évaluations de projets mis en œuvre par la coopération décentralisée des Yvelines dans ses pays partenaires.

Rapport financier

En 2023, l'IRAM a tiré profit des résultats financiers de l'année précédente pour travailler au renforcement de sa structure et à son adaptation face aux nouveaux défis du secteur.

Dans ce contexte d'investissements conjugué à la fin de plusieurs projets et à une situation géopo-

litique complexe dans ses zones d'actions privilégiées, l'Iram a maintenu un volume d'activité de près de 11,6 millions d'euros. Le résultat est positif et la situation financière demeure saine.

Les comptes de l'Iram ont été certifiés par le cabinet de commissariat aux comptes Doucet, Beth & Associés.

Bilan groupe IRAM en euros

Immobilisations inc. et corp.	96 860
Participations	454 278
Créances rattachées à des part.	
Autres immobilisations financières	5 814
Total actif immobilisé	556 951

Clients et comptes rattachés	1 182 456
Autres créances	3 774 585
VMP	8 393
Dispo	4 239 903
Total actif circulant	9 205 337

Charges constatées d'avance	51 659
-----------------------------	--------

Total actif	9 813 948
--------------------	------------------

Capital social	434 079
Réserves	1 208 095
Report à nouveau	1 564 252
Résultat	1 153
Fonds propres	3 207 578

Provision (dont risque)	447 574
--------------------------------	----------------

Dettes et fournisseurs rattachés	1 856 823
Dettes fiscales et sociales	1 256 866
Autres dettes	8 755
Produits constatés d'avance	3 036 352
Sous total autres passifs	6 158 796

Total passifs	9 813 948
----------------------	------------------

Compte de résultat en euros

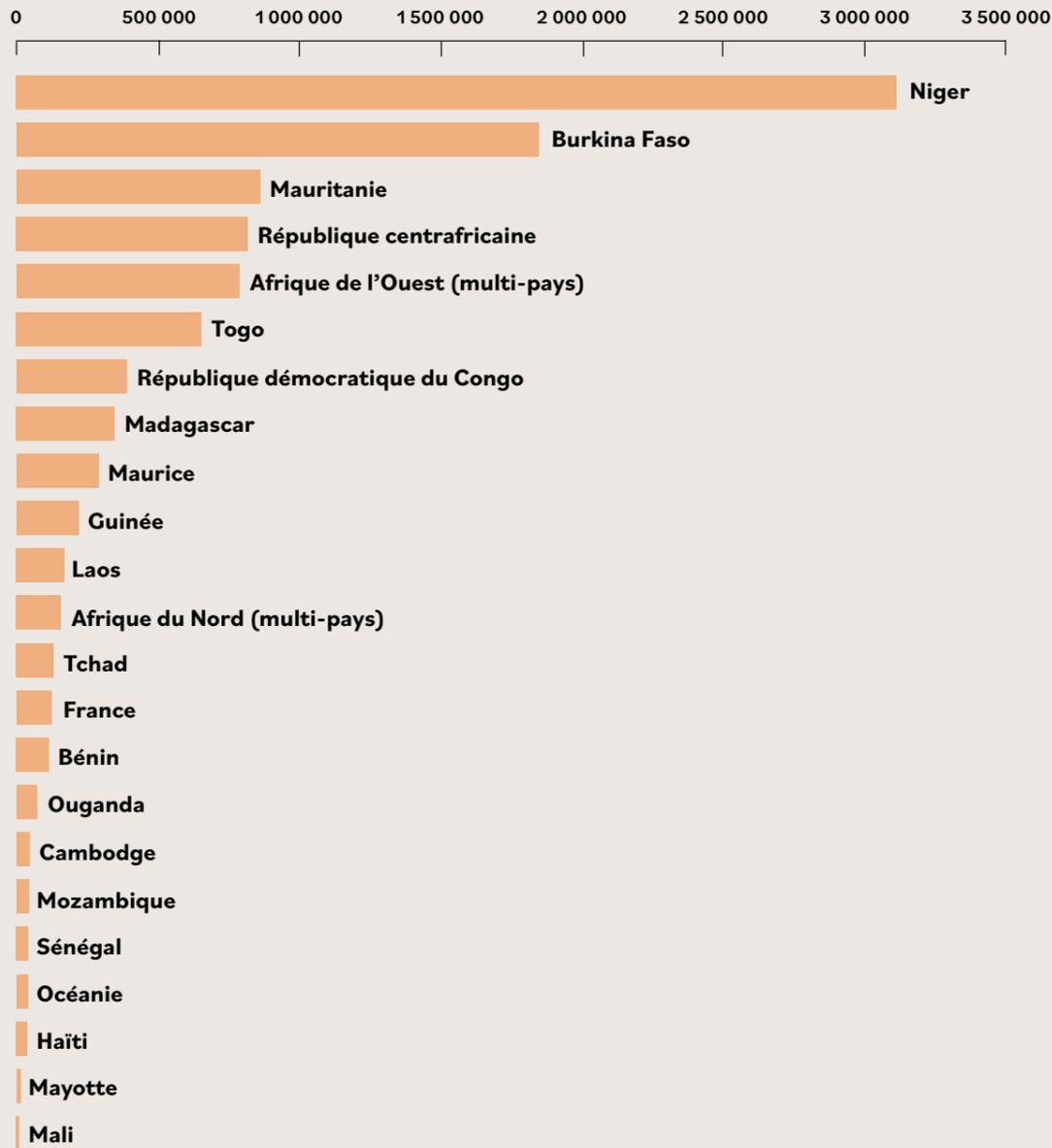
Production de services	10 529 965
Autres produits liés exploitation	242 435
Frais liés aux opérations	7 558 045
= Marge brute	3 214 354

- Frais généraux	550 062
- Salaires	2 553 488
- Impôts et taxes	33 353
= Excédent brut d'exploitation	77 451

+ Produits et charges divers	162 099
- Dotation aux amortissements	28 684
- Dotation aux provisions	93 890
= Résultat brut d'exploitation	207 222

+ Résultat financier	5 326
+ Résultat exceptionnel	70 950
- Impôts sociétés	132 098
= Résultat net	1 153

Volume d'activité par pays



Répartition du budget par métier



Origine des financements



Sources de financement et partenaires

NOS SOURCES DE FINANCEMENT

- Agence belge de développement (Enabel)
- Agence centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi
- Agence française de développement
- CFI - Agence française de développement des médias
- Agence luxembourgeoise pour la coopération au développement
- AgroParisTech
- Association française pour l'eau, l'irrigation et le drainage
- Banque mondiale
- Caisse des dépôts
- CCFD-Terre Solidaire
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes France
- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- Cités unies France
- Comité français pour la Solidarité Internationale
- Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel
- Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
- Communauté d'agglomération Dembéli Mamoudzou
- Coopération monégasque
- Coopération suisse
- Coordination Sud - Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Direction de l'agriculture de Polynésie française
- École supérieure d'agro-développement international
- Entente interdépartementale des Causses et Cévennes
- European Forest Institute
- Expertise France
- F3E
- Fondation Bill & Melinda Gates
- Fondation de France
- Fonds Békou, Union européenne
- Fonds des Nations unies pour l'enfance
- Gret
- Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme
- Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale
- Max Havelaar France
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural du Cameroun
- Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales du Cameroun
- Ministère de l'Élevage et des Productions animales - Tchad
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France
- Nam Theum Power Company
- Réseau FAR
- Organisation de coopération et de développement économiques
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Prodig (CNRS/IRD)
- Programme alimentaire mondial

- Plateforme pour la gestion des risques agricoles / Fonds international pour le développement agricole
- Sciences Po Paris
- SOS Faim Belgique
- Union européenne
- Ville de Colombes
- Ville et Eurométropole de Strasbourg

NOS PARTENAIRES

- Action contre la faim (ACF)
- ADE
- ADICOR
- AEDA Consult
- AGER
- AFCI
- Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF)
- AgroParisTech
- Amassa
- APDRA
- AquaDeD
- Arte-Fact Development & Agri-Food Consulting
- Association des organisations professionnelles paysannes du Mali (AOPP)
- Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (Apess)
- Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (Aren)
- Au Secours
- BRLI
- Bureau d'expertise sociale et de diffusion technique (Best)
- Bureau Issala
- Care International
- CARI
- CCFD-Terre Solidaire
- Ceformad
- Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi)
- Centre international d'études pour le développement local (Ciedel)
- Cerfrance
- Certipaq
- Cirad
- Collectivités territoriales du Sahel (C3 Sahel)
- Comité de coopération avec le Laos (CCL)
- Crédit rural de Guinée
- Croix-Rouge française
- CROSE
- Échelle - Appui au développement
- Éco Consult
- Écodev Conseil
- Engagé.e.s et Déterminé.e.s
- Éval-Dev
- Fédération des Paysans du Fouta Djallon
- Fédération des Unions de groupements paysans du Niger (Mooriben)
- Gemdev
- Gerson Lehrman Group
- GNAP
- GRADD
- GRAMIR
- GRDR
- Gret
- Handicap international
- Horus
- Hub rural
- Hystra
- ICI
- IGIP Afrique
- Inades Formation
- Initiatives développement (ID)
- Institut des régions chaudes (IRC)
- Institut d'études du développement de la Sorbonne (Iedes)
- Institut d'études politiques de Lille
- Institut national de la recherche agronomique du Niger
- Insuco
- Inter-Archi
- Inter-réseaux Développement rural
- Institut de recherche pour le développement (IRD)
- IPAR
- Istom
- Iteca
- Karkara
- KeyAid Consulting
- Kinomé
- Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares)
- Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'université de Bangui
- Landell Mills
- LCG
- Marmelade
- Mercy Corps
- Mzé Conseil
- Nitidae
- Nodalis
- Norwegian Refugee Council
- Nodalis
- Nyéta Conseil
- Oxfam Intermón
- Pem Consult
- Prospect
- Ramboll
- Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre
- Réseau Bilital Maroobé (RBM)
- Réseau d'appui aux initiatives locales (Rail)
- Réseau des chambres d'agriculture du Niger (Reca)
- Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa)
- Réseau FAR
- SalvaTerra
- Sciences Po Paris
- Sevea
- SHER
- SOS Faim Belgique
- Sud Conseil
- Tenmiya
- TEREA
- ThinkPlace
- Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- Université de Lille 1
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Université de Rennes 1
- Ville de Gennevilliers

Nos dernières publications

AFAFI (2024). Atlas n°2 des réalisations du programme AFAFI. 50 p.

AGONDANOU I., BARBEDETTE L. et PATAT C., 2023. « Imaginaires, représentations et parcours de vie : qu'attendent les jeunes des métiers ruraux ? » Inter-réseaux, Grain de sel n°84, 3 p.

AMSIDDER L., 2022. *Pratiques locales de médiation des litiges agro-sylvo-pastoraux en Mauritanie*, RIMRAP-COPCO, 62 p.

AMSIDDER L., ANVROIN M., BONNET B., ERCEAU J. et ROUSSEAU C-I., 2023. *Développement local au sortir de la turbulence : l'exemple du projet I Yeke Oko (2019 - 2023)*. Iram, 105 p.

AMSIDDER L., ANVROIN M., ERCEAU J. et ROUSSEAU C-I., 2023. *Actes de la Journée d'étude sur le développement économique et la cohésion sociale en République centrafricaine*. Iram, 48 p.

BARRIÈRE O. et BONNET B., 2023. *Analyse des trajectoires des politiques et du droit foncier agropastoral en Afrique de l'Ouest*. Comité technique « Foncier & Développement » (AFD-MEAE), 67 p.

BELCHI P. (coord.), 2023. « Organisations dans les filières et gestion de la qualité », *Traverses* n°53, Les éditions du Groupe Initiatives, 35 p.

BENARD C., 2023. *Les relations entre éleveurs et agro-industries : conditions de l'intégration du lait local issu des systèmes pastoraux et agropastoraux dans les filières laitières en Afrique de l'Ouest*, note de synthèse MSA-CIRAD-IRAM, 4 p.

BONNET B. & BARRIÈRE O., 2023. *Analyse des trajectoires des politiques et du droit foncier agropastoral en Afrique de l'Ouest*, Comité technique foncier & développement, Regards sur le foncier n°17, 67 p.

BONNET B., BURGER P., ALBERGEL J., HEULIN T., LOIREAU M., 2023. « Quelles sont les différentes techniques de réhabilitation des terres affectées par la désertification ? », in *Désertification et changement climatique, un même combat ?* Éditions Quæ, Versailles, 126 p.

BONNET B., CHOTTE J-L, HIERNAUX P., ICKOWICZ A., LOIREAU M. (Coord.), 2023.

Désertification et changement climatique, un même combat ?, Éditions Quæ, Versailles, 126 p.

COLLECTIF, 2024. « Femmes, rapports de genre et agroécologie au Niger : quelles places des femmes dans les transitions agroécologiques ? », *Grain de sel* n°85, Inter-réseaux, 2 p.

DANDAKOYE A. A. & ROUSSEAU C.I., 2024. « La filière laitière périurbaine de Niamey : des dynamiques favorables aux pratiques agroécologiques ? », *Grain de Sel* n°85, 2023-2, pp. 34-35.

DEMANDE M.J., RANGÉ C., ENTEN F., LANCELOT A., 2023, « Renouvellement et prolongement du champ du développement en zones de crises : quels positionnements, quels modes opératoires, quels partenariats ? » *Traverses* n°51, Les éditions du Groupe Initiatives, 20 p.

DEMANTE M.J. (coord.), 2023. *Projet d'appui au développement d'activités rurales et au financement des filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua au Niger (2017-2023), Rapport de synthèse de la capitalisation du projets pôles ruraux*, IRAM-RAIL-ECO Consult-Interarchi, 49 p.

DOLIGEZ F., GOÏTA M., MEES M. et NARH G., 2024. « Financer les transformations agricoles et alimentaires », *Revue internationale des études du développement*, n°254.

ERCEAU J. & PATAT C., 2023, *Le PPR : des dispositifs de formation et accompagnement au service de l'insertion des jeunes ruraux, Rapport de capitalisation du projets pôles ruraux*, IRAM-RAIL-ECO Consult-Interarchi.

FAIVRE-DUPAIGRE B., DERAM MALERBE F. et BAZIN F., 2023. « L'apport de l'analyse économique à la conception de projets d'irrigation durables », *Questions de développement*, n°64, AFD, 4 p.

GOLDSTEIN G. & MAKROUF Y., 2023. *Le PPR : un dispositif intégré de soutien au financement de l'agriculture irriguée, Rapport de capitalisation du projets pôles ruraux*, IRAM-RAIL-ECO Consult-Interarchi

Inter-réseaux , Iram, 2023. *Bulletin de veille thématique n° 460 : Comment accompagner les transitions agro-écologiques aux Suds ?* Inter-réseaux, 5 p.

Inter-réseaux , Iram (coordination), 2024. *Grain de Sel* n°85 : Sur la piste des transitions agroécologique, quels chemins parcourus ?, Inter-réseaux développement rural, 44 p.

IRAM-RESCAR-AOC-CIRAD-INTER-RÉSEAUX, 2023. Le conseil en agroécologie en Afrique de l'Ouest : constats et leviers stratégiques pour son développement, Note d'orientation politique, 23 p.

IRAM-RESCAR-AOC-CIRAD-INTER-RÉSEAUX, 2024. Femmes, rapports de genre et agroécologie au Niger. Projet Acotaf.

LIAGRE L., 2024, « Maraîchage agroécologique, connecter l'offre paysanne aux marchés urbains », in *Grain de Sel* n°2-2023, Inter-réseaux, pp. 28-29

ORBELL C., LIAGRE L., BENZ D., ZULETA C., 2023, « Des politiques publiques émergentes inspirées des actions de terrain : l'exemple des politiques agricoles et alimentaires d'Antanarivo (Madagascar) », in *Agricultures urbaines en Afrique subsaharienne francophone et à Madagascar*, Aubry C. & Margetic C. (dir.), Presses Universitaires du Midi, 478 p.

PAGODE, 2023. Cahiers de capitalisation du Programme d'appui à la Gouvernance décentralisée (Pagode) en Haïti, 74 p.

PATAT C., BARBEDETTE L., AGONDANOU I., 2023, « Imaginaires, représentations et parcours de vie : qu'attendent les jeunes des métiers ruraux ? » *Grain de sel* n°84, 2023-1, Inter-Réseaux, pp. 16-18

PETIT-ROULET R., 2023. « Entre passivité, négociation et diffusion : rôles des orpailleurs mobiles dans la gouvernance des ressources en Guinée », *Recherches-Ressources*.

PETIT-ROULET R., 2023. Effet du développement et de la transformation de l'orpaillage sur les dynamiques foncières en Guinée, Comité technique foncier & développement, rapport IRAM-PRODIG, 102 p.

PODECHARD M., COURAUD P., DOLIGEZ F., El Ouamaari S., 2023. Vers la fin de la coprahculture ? Etude des systèmes de production agricole des Tuamotu, Polynésie française, Note de synthèse, DAG-IRAM-AgroParisTech, 9 p.

SECCO C., 2023. La place des femmes dans l'élevage transhumant, RIMRAP-COPCO, 56 p.

TOGOI A., AMSIDDER L., 2023. Etude d'impact des actions mises en place dans les zones bénéficiaires du programme PASTOR pour faciliter la transhumance, PASTOR, 47 p.

iram

Comité éditorial :

Henri Leturque, Liora Stührenberg

Crédits photographiques de couverture :

Claire-Isabelle Rousseau (Iram)

Création graphique et mise en page :

Clémentine Hède

Impression :

Juin 2024 (Imprimerie Bedu, Gouvieux)

L'IRAM EST MEMBRE DE :

